

# ARCHITECTURE NATURELLE ET ARCHITECTURE SYMBOLIQUE AU NÉOLITHIQUE. L'EXEMPLE DES ABRIS PEINTS DES GORGES DE LA NESQUE (VAUCLUSE, FRANCE)

## *Arquitectura natural y arquitectura simbólica en el Neolítico. El ejemplo de los abrigos pintados de las Gargantas del Nesque (Vaucluse, Francia)*

Philippe HAMEAU

Laboratoire d'Anthropologie "Mémoire, Identité et Cognition sociale" (L.A.M.I.C.) de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.  
Correo-e: hameau@unice.fr

Fecha de aceptación de la versión definitiva: 26-10-06

BIBLID [0514-7336(2006)59;215-232]

**RÉSUMÉ:** L'expression schématique rupestre, pariétale ou mobilière du Néolithique dans le sud de la France est à placer, essentiellement, aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires av.J.C. Pourtant, certaines peintures pourraient être plus anciennes et le décor céramique est de style schématique dès le Néolithique ancien. On décrit ici un groupe de dix abris ornés dans un contexte de gorges: leur topographie, leurs peintures et éventuellement leur mobilier archéologique. La diversité des teintes utilisées et des cas de superpositions de traits nous font supposer plusieurs phases graphiques et une complémentarité des sites. Malgré leur apparente disparité, ces abris répondent à des critères précis qui déterminent leur choix par les Néolithiques, notamment la présence d'un ruissellement périodique. A ce titre, plusieurs concrétions résultant des écoulements d'eau sont rehaussées de colorant rouge. Deux abris sont manifestement des sites de réclusion: la condamnation du couloir du premier, le perchement du second, isolent automatiquement leurs usagers du reste de la communauté. En outre, leurs particularités topographiques et pariétales en font des sites propices à des rites de passage. Par comparaison, les grands porches seraient plutôt des lieux de rassemblement. Toutes ces hypothèses traduisent une volonté de considérer les singularités naturelles des lieux (gorges, abris, parois) comme autant d'éléments symboliques participant à la constitution des sanctuaires au Néolithique.

**Mots-clé:** Sud de la France. Vaucluse. Art rupestre et pariétal. Humidité. Réclusion. Espace. Néolithique.

**RESUMEN:** La expresión esquemática rupestre, parietal o mobiliaria del Neolítico en el sur de Francia, se tiene que integrar, principalmente, en los IV y III milenios a.C. A pesar de todo, algunas pinturas podrían ser más antiguas y la decoración cerámica es de estilo esquemático desde el Neolítico antiguo. Se describe aquí un grupo de diez abrigos pintados en un contexto de gargantas: su topografía, sus pinturas y eventualmente su mobiliario arqueológico. La diversidad de los colores utilizados y la existencia de superposiciones de trazos nos hacen suponer que existen varias fases gráficas y que los yacimientos son complementarios los unos de los otros. A pesar de su aparente disparidad, estos abrigos corresponden a criterios muy precisos que determinan su elección por los neolíticos, sobre todo un chorreo de agua periódico. Por esta razón, varias concreciones resultado de las salidas de agua están resaltadas con colorante rojo. Dos de los abrigos son evidentemente sitios de reclusión: el cerramiento del pasillo del primero, el colgamiento del segundo, aíslan automáticamente a sus usuarios del resto de la comunidad. Además, las particularidades topográficas y parietales de estos abrigos los convierten en lugares propicios a ritos de paso. En comparación, las grandes viseras serían más bien lugares de reunión. Todas estas hipótesis traducen la voluntad de tomar en consideración las singularidades naturales de los lugares (gargantas, abrigos, paredes) como tantos elementos simbólicos que participarían en la constitución de los santuarios en el Neolítico.

**Palabras clave:** Sur de Francia. Vaucluse. Arte rupestre y parietal. Humedad. Reclusión. Espacio. Neolítico.

*La representación artística no es un simple formalismo expuesto simplemente a nuestra atención, sino que implica con su presencia una función, la cual cobrará sentido y significado dentro de la estructura en la que se halla integrada.*

Francisco Jordá Cerdá, 1983

### 1. Présentation du phénomène schématique

#### 1.1. Répartition spatiale

Le sud de la France compte à ce jour près d'une centaine d'abris à peintures, essentiellement répartis sur les régions provençale, dauphinoise et savoyarde tandis que les rochers gravés, plus nombreux, occupent surtout une large

zone depuis les plateaux ardéchois jusqu'aux Pyrénées orientales en passant par les Causses et les massifs languedociens<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le nombre des abris peints dans le sud de la France est passé d'une trentaine en 1985 à 95 en 2005. Les rochers gravés à l'ouest du Rhône n'ont fait l'objet d'aucun recensement global. Toutefois, les chiffres sont différents selon qu'on comptabilise les supports ou les regroupements de ceux-ci. Plusieurs groupes d'une dizaine

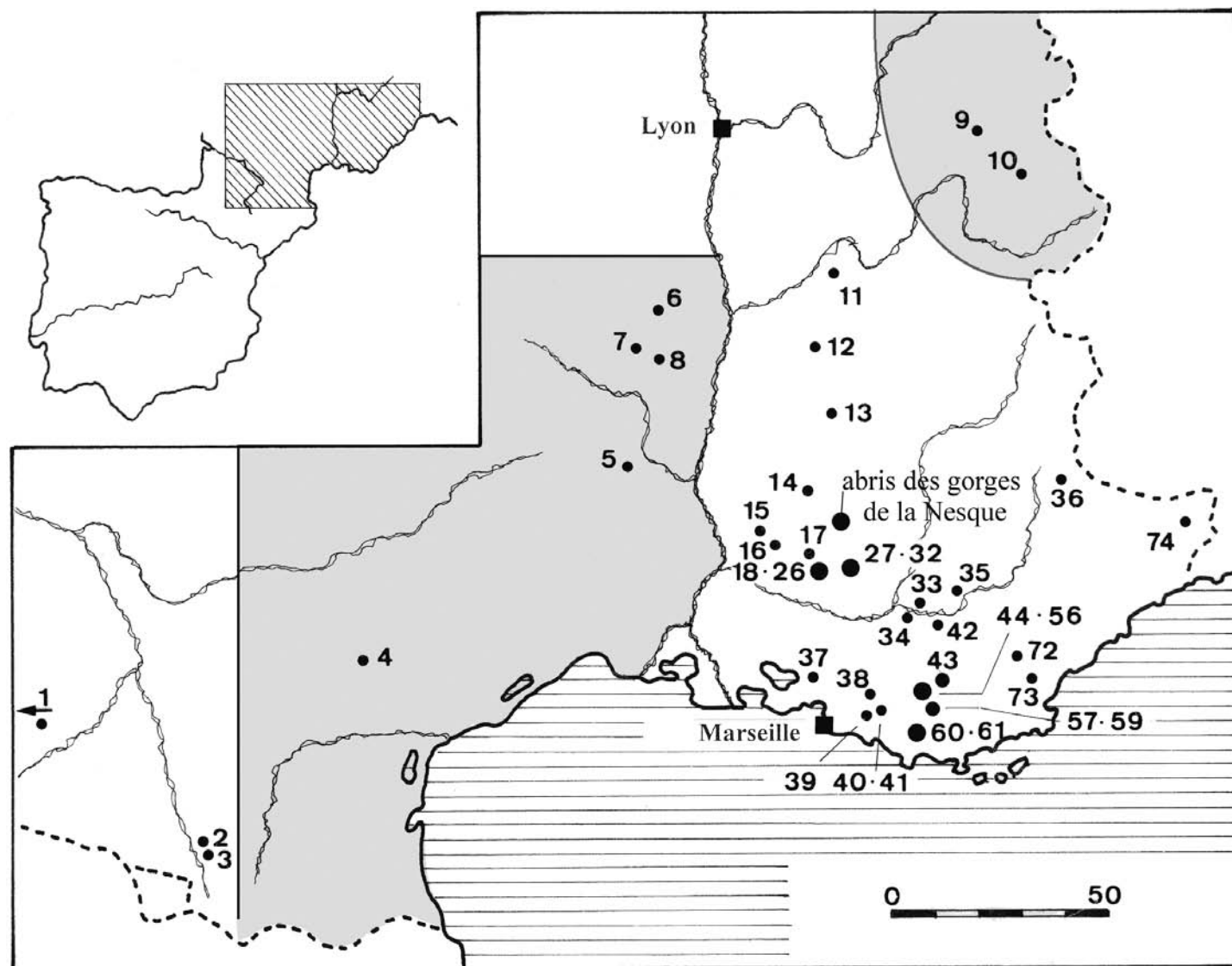


FIG. 1. Distribution des abris peints dans le sud de la France. Emplacement des abris des gorges de la Nesque. En gris, les zones de fortes concentrations de rochers gravés.

(Fig. 1). Des exceptions existent bien sûr<sup>2</sup> mais, globalement, les deux zones ne s'interpénètrent pas et l'axe du Rhône, sépare ces deux espaces techniques. Le corpus iconographique exprimé de part et d'autre du sillon rhodanien est pratiquement identique quoique le bestiaire soit apparemment absent de la gravure (Hameau, 2006a). L'apparente disparité tient aux contraintes de la technique et de la matière: la morphologie des figures est plus diversifiée dans l'expression picturale, rapidement exécutée, et plus stéréotypée quand il s'agit d'obtenir des figures en creux par martelage et/ou rainurage. Notre perception des deux formules diffère aussi de ce que la peinture est pariétale,

d'abris peints sont connus en Provence. De même, certains sites gravés représentent plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de rochers investis par l'expression schématique.

<sup>2</sup> On ne peut ignorer l'existence de très nombreuses roches à cupules en Savoie (voir le recensement de F. Ballet et Ph. Raffaelli, 1990). Les deux abris peints savoyards sont peut-être plus les témoins d'une ultime extension septentrionale de la zone picturale située à l'est du Rhône qui se poursuit avec les abris italiens de Rocca di Cavour, du Monte Bracco, de Roccio d'la Fantino, de la Roccia del Fatta et de la Balma dei Mondoni (voir D. Seglie *et al.*, 2005).

donnée à voir sur des supports verticaux, sous de faibles surplombs rocheux, plus rarement à l'intérieur de très petites cavités, souvent à usage funéraire, tandis que la gravure est rupestre et occupe des supports horizontaux à très faiblement inclinés, des rochers isolés ou des concentrations plus ou moins importantes de rochers. Les résultats des prospections archéologiques indiquent qu'abris peints et rochers gravés sont des sites éloignés des habitats permanents et des zones parcourues au quotidien. Ils ne sont sans doute qu'occasionnellement visités.

Au sein de ce large espace pictural et gravé, s'intercalent des groupes de stèles, sculptées, qui n'expriment qu'une catégorie de signe: l'"idole". A ce titre, ils ne correspondent pas vraiment à une troisième alternative technique de l'expression schématique mais plutôt à la mise en exergue d'un élément primordial de la symbolique, d'un être qui domine les autres figures du corpus. Certaines stèles multiplient les détails anatomiques et vestimentaires, d'autres sont très sobres tout en respectant les conventions de schématisation de cette figure qui valent aussi pour la peinture et la gravure: la forme générale en borne de l'idole, son visage ou bien son collier suffisent à la représenter. Celles qu'on nomme aussi statues-men-hirs sont dressées dans des contextes diversifiés dont la

fréquentation est quotidienne aussi bien qu'exceptionnelle, où elles sont visibles mais parfois aussi cachées (incluses dans le tertre d'un aménagement sépulcral, par exemple).

Ces trois techniques appartiennent donc à la même expression graphique schématique et leur étude n'est concevable qu'en les incorporant dans un même courant de pensée. Toutefois, elles n'expriment pas nécessairement tout le répertoire symbolique des Néolithiques. Si le message est diversifié en peinture et en gravure, il est carrément restreint à l'expression d'une seule figure quand il s'agit de stèles.

A l'instar des hypothèses de G. de Saulieu, on peut imaginer que les signes sur parois et rochers témoignent d'un art discret parce qu'éloigné de l'espace ordinairement fréquenté par les hommes, tandis que les stèles, plus ostensibles, participant du mouvement mégalithique, expriment plutôt un affichage social au quotidien (Saulieu, 2004). L'un et l'autre seraient contemporains et ne s'opposeraient que dans l'importance que les communautés humaines leur donnent, époque par époque<sup>3</sup>. La variabilité des contextes dans lesquels ont été érigées les stèles nous conduit à supposer que cette volonté d'ostentation a dû répondre à des circonstances très diversifiées.

Enfin, on ne peut écarter de l'expression schématique l'ensemble de la production graphique sur supports mobiliers (céramiques, osseux ou lithiques, sans compter les matières périssables disparues), recueillis, là encore, dans de multiples contextes. La décoration des poteries ne répond certainement pas à un simple souci esthétique même lorsqu'il s'agit de bandeaux couvrant la circonférence des récipients. Lignes brisées et signes soléiformes, qui sont par excellence les signes d'accompagnement de l'expression schématique, y sont conjugués sous une infinité de formes d'où notre difficulté à les identifier comme tels. Sur céramiques, ils ne sont qu'une version particulière des signes qu'on observe sur les stèles, les parois et les rochers (Hameau, 1992). Là encore, divers contextes sont concernés par ces décors sur récipients.

Notre insistance à rappeler cette variabilité de la nature des sites et des supports concernés par la graphie schématique vient d'une volonté de ne pas réduire celle-ci à des espaces précis, censément empreints de sacralité, opposables à d'autres lieux qualifiables de profanes. Nous ne saurions nous satisfaire de cette opposition binaire même s'il semble exact que certains sites sont réservés à des activités spécifiques, épisodiques et à haute valeur sociale. C'est pourquoi nous proposons d'associer l'expression schématique aux notions de passage et de transformation, au changement de statut des hommes et des défunts, des animaux et des matériaux devenus artefacts (Hameau, 2002). Au Néolithique, le sacré serait présent dans toute activité humaine et non pas réservé aux seuls sites ornés et sépulcraux. Ceux-ci n'en restent pas moins les meilleurs vecteurs d'une analyse du phénomène graphique schématique.

<sup>3</sup> G. de Saulieu évoque une période un peu plus tardive, à la transition du Néolithique et de l'Age du Bronze, et axe ses réflexions sur l'espace alpin. Il propose une division de ce troisième millénaire en trois périodes pendant lesquelles les populations privilégiées alternent l'art rupestre ou bien la sculpture.

## 1.2. L'explosion de la graphie néolithique

Le corpus n'est sans doute pas affiché sur la roche avant les débuts du IV<sup>e</sup> millénaire av.J.C., c'est-à-dire au Néolithique moyen Chasséen. Seuls deux abris peints, la Baume Saint-Michel et la Bergerie des Maigres, dans le Var, ont restitué un matériel attribuable au Néolithique ancien Cardial sans que rien ne permette d'ailleurs de relier mobilier et peintures. Pour le second abri, nous signalons tout de même le caractère singulier des figures (grands personnages masculins sexués aux membres déployés, mains représentées avec le détail des doigts, pieds chaussés) qui les apparente, pour partie, à l'art macroschématique de la province d'Alicante, en Espagne. Les deux sites ont surtout restitué un abondant matériel des Néolithiques récent à final, et même du Campaniforme pour la Bergerie des Maigres, plus conforme à ce que l'on trouve communément sur les autres abris peints. Ordinairement, le mobilier mis au jour au pied des parois peintes s'échelonne sur les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires. Les peintures sont néolithiques et il ne saurait être question de les attribuer à l'Age du Bronze comme certains chercheurs le font encore communément<sup>4</sup>.

Le mobilier date assurément un ou plusieurs moments de la fréquentation des abris peints mais peut-être pas tous les moments. Il n'est pas certain que les modalités du passage sur les sites ornés aient été les mêmes sur une aussi longue période et qu'elles se soient toujours traduites par un dépôt de mobilier si modeste soit-il. Nous ignorons même si les premières peintures exécutées sur le site n'ont pas été effacées ou réactualisées: ainsi, certaines plages colorées sur des parois laissent supposer qu'on a pu supprimer des figures. En conséquence, nous ne pouvons jamais affirmer un lien entre tel artefact et telle figure, sauf cas exceptionnel d'un fragment rocheux peint qui serait trouvé en stratigraphie.

L'étude des rochers gravés n'a jamais été assortie de fouilles si bien que nous ignorons tout d'un éventuel mobilier qui leur serait associé. La similarité de ce corpus iconographique avec celui exprimé sur les abris peints, l'idée selon laquelle la gravure serait un parti-pris technique des populations vivant à l'ouest du Rhône, la co-existence de roches à cupules et de structures funéraires datées, nous amènent à supposer que gravures et peintures sont contemporaines. Les stèles du sud de la France, prises dans leur ensemble et sans les distinctions typologiques qu'on a parfois établies (Jallot, 1998), occupent le même intervalle chronologique, entre le milieu du IV<sup>e</sup> millénaire et la fin du III<sup>e</sup> millénaire av.J.C. Enfin, les décors céramiques offrent une large amplitude de temps puisqu'ils accompagnent la production potière dès ses débuts. Si, comme nous l'avons proposé, ils démontrent simplement la permanence de l'expression schématique

<sup>4</sup> Lors de récents colloques, des interventions personnelles ont été malencontreusement classées avec celles concernant l'Age du Bronze, perpétuation d'une formule utilisée par A. Glory en 1948, "les peintures de l'Age du Métal", à une époque où l'on pensait que l'art schématique peint avait été véhiculé en France depuis l'Espagne grâce au dynamisme expansionniste des Campaniformes, exportateurs du métal (Glory *et al.*, 1948). Toutefois, les sites ornés ont pu être fréquentés jusqu'aux débuts de l'Age du Bronze comme le laisse supposer le mobilier des abris Perret n° 2 et 3.

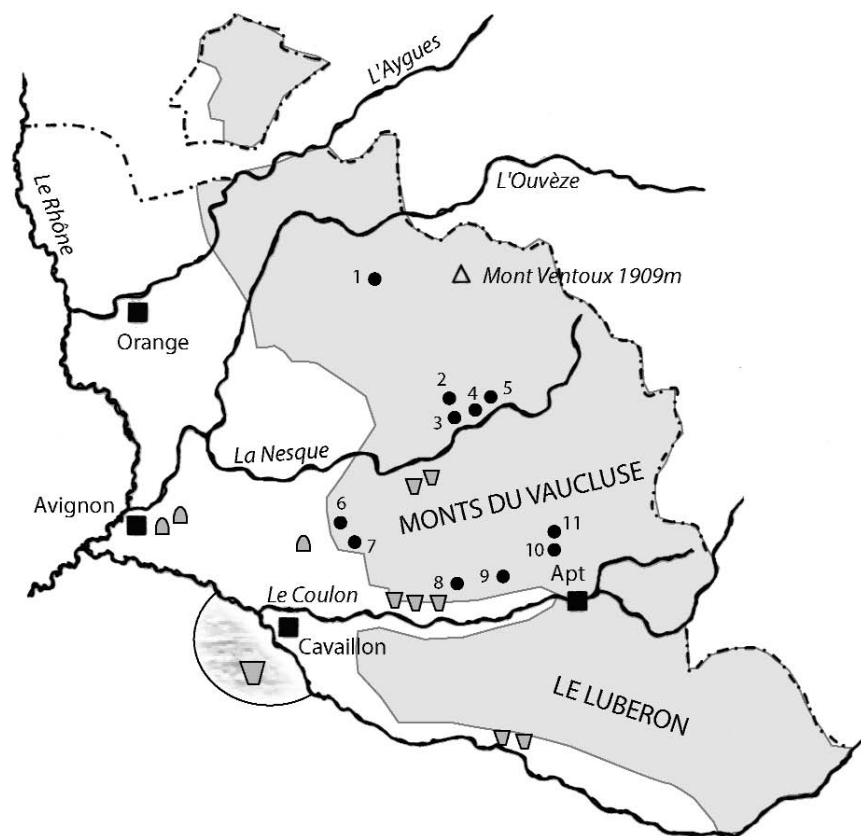


FIG. 2. Distribution de l'expression schématique dans le Vaucluse: En gris, les zones au-dessus de 300 m d'altitude. Cercles noirs: abris peints. Signes en "borne": stèles du Comtat Venaissin. Signes en trapèze: stèles dites à chevrons. 1. Le Levant de Leunier, 2. Abris Perret (1 à 3), 3. grotte Fayol, 4. Abris des Fourneaux (1 et 2), 5. Abris des Colombières (1 à 5), 6. Abri de Vau Cluso, 7. Font de l'Oule, 8. abri Lombal, 9. Baume Brune (9 abris peints), 10. Baume Peinte, 11. Abris de Fontjouval (4 abris peints).

depuis le Néolithique ancien, ils ne sauraient constituer des éléments précis pour la datation des figures rupestres ou pariétales. Ils seraient plutôt les témoins d'une symbolique latente qui attend le IV<sup>e</sup> millénaire pour s'afficher, plus largement et ostensiblement, à travers d'autres formules techniques et d'autres supports.

Faute d'arguments chrono-stratigraphiques précis, les graphies pariétales et rupestres ne sont donc abordables que dans leur globalité. Les quelques exemples témoignant d'une longue fréquentation des sites assortie d'une perpétuation des actes graphiques montre que celle-ci consiste le plus souvent à réitérer sous une version simplifiée les figures précédentes (Hameau, 2005). La multiplication des abris peints et des rochers gravés semble correspondre à la période d'un fort ancrage au sol des communautés agropastorales qui investissent ces éléments naturels du paysage pour baliser leurs territoires et, dans l'hypothèse de sites liés aux transformations sociales des hommes, pour exprimer leur identité.

Cette situation est différente de celle de la Péninsule ibérique où l'expression graphique, sous une forme dite macroschématique, est exprimée sur les parois des abris peu après l'arrivée des premiers colons néolithiques, au milieu du VI<sup>e</sup> millénaire av.J.C. Les figures pariétales sont à l'image de certains décors de récipients mis au jour dans des contextes supposés cultuels (cova de l'Or et de la Sarsa) (Hernández et Martí, 1996). L'expression proprement schématique apparaîtrait dans un deuxième temps,

dans le sillage du macroschématisme en pays valencien, plus généralement liée à la propagation de l'économie de production. La genèse de l'art levantin est différemment perçue par les auteurs et selon les régions concernées. Elle est souvent conçue comme une expression picturale née avant ou bien pendant la néolithisation du levant de la Péninsule Ibérique, adoptée par des groupes humains pratiquant une économie de prédation et la perpétuant pendant le Néolithique ou du moins ses débuts. S. Fairen propose une autre alternative et fait de cet art l'une des deux versions graphiques des mêmes groupes néolithiques et donc contemporaine et isochrone du schématisme (Fairen, 2004).

## 2. Identification du groupe des abris peints de la Nesque

### 2.1. Expression schématique et matières premières

Ainsi défini le cadre spatio-temporel des expressions schématiques du Néolithique dans le sud de la France, nous proposons de porter nos réflexions sur un ensemble d'abris peints récemment découverts dans le Vaucluse (Fig. 2).

Le nombre des sites ornés recensés dans ce département s'est considérablement accru depuis une décennie (Hameau, 1997, 2004a). Le seul abri peint connu était la grotte du Levant du Leunier à

Malaucène, sur la pente occidentale du mont Ventoux, signalée par les frères Catelan dans les années 1920 puis redécouverte par P. Bellin en 1979 (Hameau et Vaillant, 1992/93). Aujourd'hui, c'est essentiellement la frange méridionale des monts du Vaucluse, au-dessus de la vallée du Coulon, qui reste la zone la plus riche en ce domaine avec une vingtaine de sites répartis sur les communes de Fontaine-de-Vaucluse, de Gordes, de Joucas et de Saint-Saturnin-lès-Apt.

Outre leurs singularités iconographiques, les sites de la vallée du Coulon ont la particularité d'être proches ou au contact des ateliers d'extraction du silex du Bédoulien. Ce silex blond, bien cristallisé et donc d'excellente qualité, est utilisé dès le Néolithique ancien (gîtes de surface), mais c'est dans la phase supérieure du Chasséen qu'il est intensivement exploité (carrières et puits). Il est alors largement diffusé dans l'ensemble du sud de la France, tout juste concurrencé par des matériaux siliceux extraits de gîtes d'envergure et parfois de qualité plus modestes (bassin du Beausset, massif de la Nerthe, canton de Comps, etc.). Les abris peints qui dominent la vallée du Coulon occupent en fait le débouché des gorges qui incisent les Monts du Vaucluse dans le sens N-S et constituent ainsi des voies naturelles de la circulation des matières siliceuses. Nous supposons donc un lien entre l'expression schématique et l'exploitation du silex blond sur la foi d'autres nombreux rapprochements moins contestables: figures peintes sur les lieux mêmes de l'extraction du silex au

Levant du Leunier (Vaucluse) et à la Toulouse (Var), stèles au-dessus d'un puits au Mas de l'Aveugle (Gard), etc. D'autres exemples attestent d'un rapport entre les mêmes manifestations graphiques et l'extraction d'autres matériaux à forte valeur économique et symbolique: peintures et serpentine au Rocher du Château (Savoie), peintures et gîtes cuprifères à la Pena Tù (Asturies), gravures et chloritoschiste au Vallat de Tarerach (Pyrénées-Orientales), petite stèle et variscite à Can Tintorer (Catalogne), etc.

Bien sûr, le lien semble ténu quand peintures et matières premières sont éloignées de plusieurs kilomètres mais ne peut-on invoquer certains impératifs pour expliquer cette distance? Ainsi, les gîtes de silex ne sont pas nécessairement très proches d'auvents rocheux et ceux-ci doivent présenter certaines caractéristiques pour être retenus: orientation au sud, position dominante, parois rubéfiées, ruissellements périodiques (Hameau, 1999, 2004b). L'hypothèse d'abris peints situés au niveau des axes de circulation des matières siliceuses nous renvoie à cette proposition d'un lien entre l'expression schématique et le parcours des personnes et des biens (Martínez 2000; Hameau, 2002; Bueno Ramírez *et al.*, 2000, 2004)<sup>5</sup>.

On pourrait supposer que le nombre important de ces mêmes sites vaclusiens résulte plutôt de l'existence d'importants gîtes d'ocre dans la vallée du Coulon (Roussillon, Gargas, Rustrel, etc.). Certes, les matériaux destinés à la confection des peintures sont locaux et utilisés préférentiellement à des pigments exogènes mais nombre d'abris peints du sud de la France sont aussi mis en place indépendamment de la présence de gîtes de substances colorantes. La valeur culturelle de celles-ci semble surtout résulter de l'élaboration de recettes picturales: os pilé, brûlé ou non, ajouté à l'ocre dans la Vaucluse, talc mélangé à l'hématite ou à la bauxite dans le Var (Hameau, 2005). Enfin, les abris peints du Coulon sont tout aussi éloignés des gîtes de silex qu'ils le sont des affleurements d'ocre: le critère de la distance, sans doute très relatif, ne saurait donc être retenu pour privilégier l'une ou l'autre hypothèse.

## 2.2. Présentation des abris de la Nesque

Les abris peints présentés ici représentent un autre regroupement de sites occupant le centre des monts du Vaucluse, au niveau des gorges de la Nesque (Fig. 3).

La Nesque, affluent de l'Ouvèze, incise les calcaires crétacés de faciès urgonien pendant une vingtaine de

<sup>5</sup> Ajoutons la circulation des idées souvent oubliée. Il s'agit d'une simple version des trois formes fondamentales de l'échange selon Cl. Lévi-Strauss (1962): échange des femmes, échange des biens et services, échange des messages.

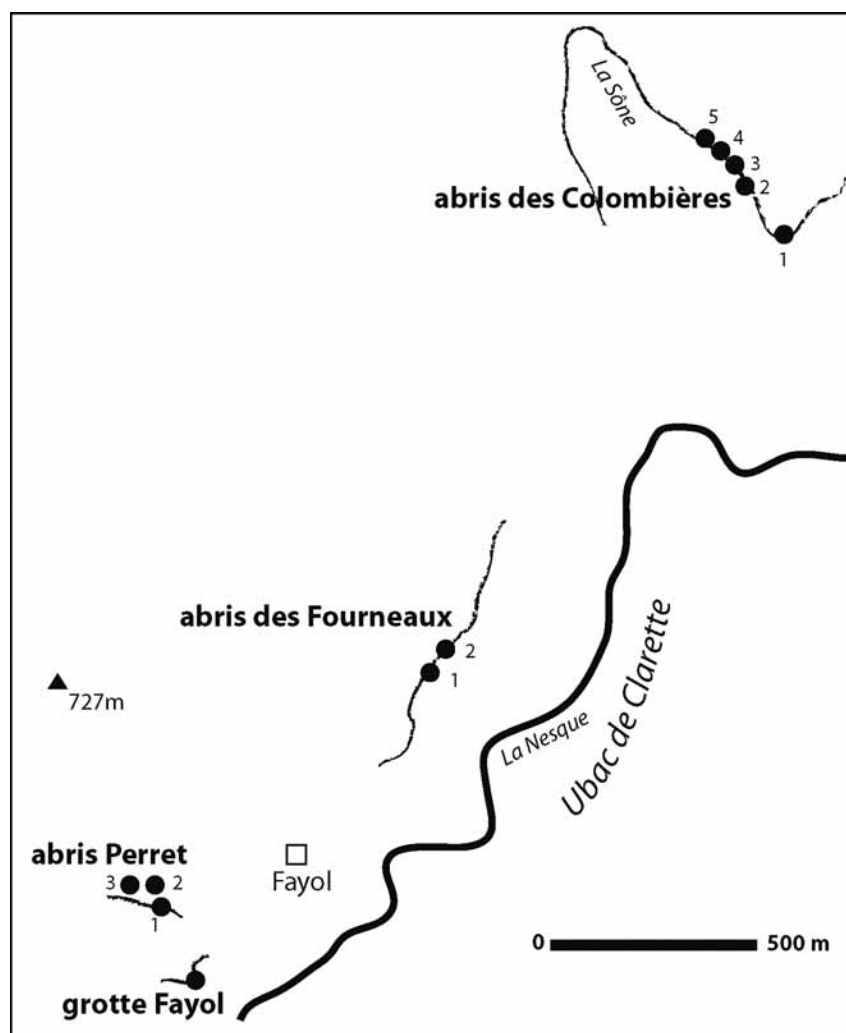


FIG. 3. Distribution des abris peints des gorges de la Nesque.

kilomètres entre Monieux et Méthamis. Sur ce parcours, son dénivelé est de l'ordre de 360 m. Le paysage est grandiose fait de hauts à-pics rocheux comme le Rocher du Cire dans les hautes gorges et d'innombrables barres rocheuses et étroites terrasses enfouies sous une végétation très dense dans les moyennes gorges. C'est un environnement sauvage<sup>6</sup>, peu propice à des installations pérennes dans un contexte économique de production. L'abri du Castellaras, vaste auvent de 30 m de long dans la partie haute du canyon, représente le seul site archéologique contemporain<sup>7</sup>, pour partie, des peintures schématiques observables dans les moyennes gorges. Le mobilier exhumé y montre surtout une intense fréquentation pendant le Chasséen récent. Pendant la période historique, les gorges sont un lieu de refuge (pestiférés, brigands, ermitage à Saint-Michel), d'artisanats forestiers et de pratiques cynégétiques. Le hameau de Fayol, encore habité en 1940, y

<sup>6</sup> Endroit sauvage et de médiocre rapport: "Gorges sauvages de la Nesque. Sur une étroite bande de terre, un cheval, attelé à une charrue, tire péniblement les lignes de son travail. En lisière, quelques ruches d'abeilles" (Trois coups sous les arbres, poème de René Char, 1967).

<sup>7</sup> L'abri du Nid d'Aigle et l'abri Saint-Michel au départ des gorges ont également livré un peu de mobilier attribuable au Néolithique. On note aussi des ramassages de surface sur le plateau calcaire au-dessus de Bonnieux (G. Barriol et coll., 1998; J. Buisson-Catil *et al.*, 2004).

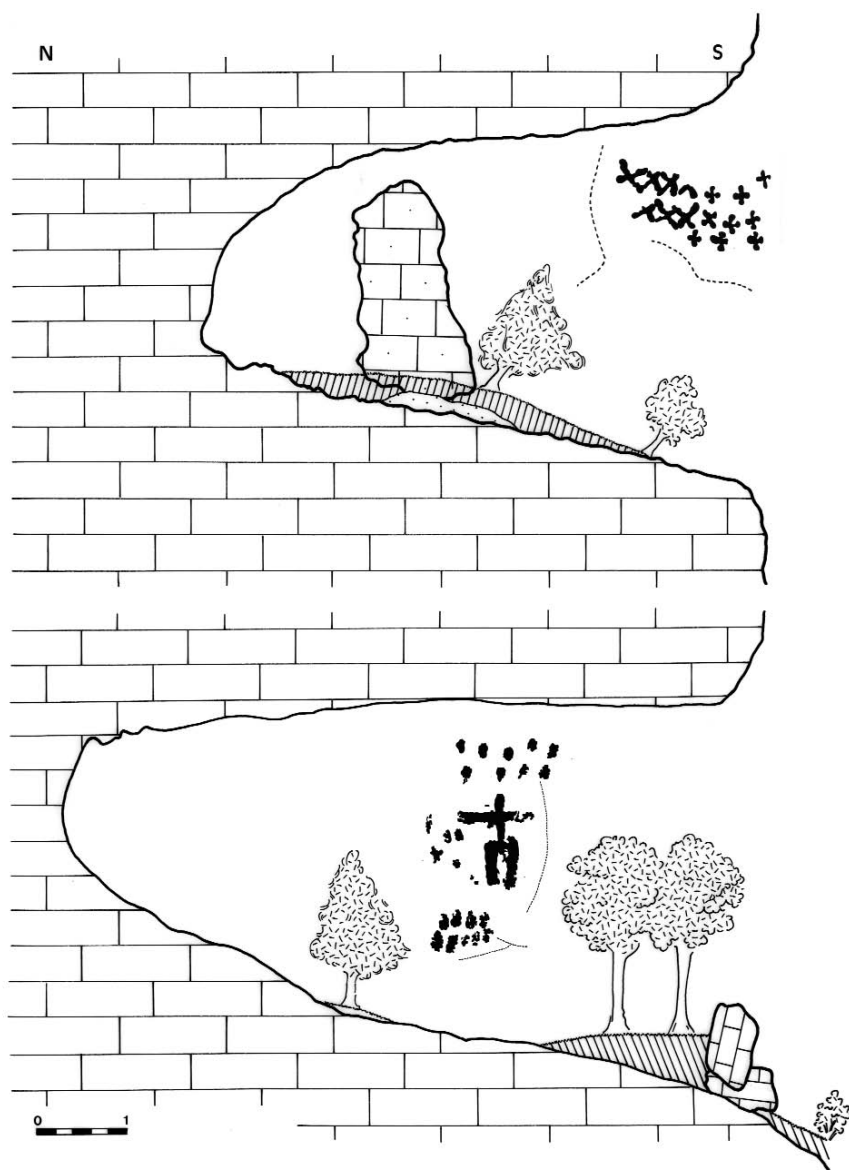


FIG. 4. Coupe des abris Perret n° 1 et 2. On a indiqué les figures peintes les plus représentatives des deux abris.

est presque insolite. La route qui traverse les gorges n'a été achevée qu'en 1927.

Dix abris peints ont donc été découverts dans ces gorges, en rive droite de la Nesque, deux d'entre eux en 1987 (Hameau et Paccard, 1989) et les huit autres en 2002 (inédit). Il s'agit d'un regroupement de sites aux topographies et aux iconographies diversifiées. Les termes et les raisons d'une telle variabilité constituent nos premières interrogations.

Les abris Perret (Fig. 4) sont trois renforcements de la paroi, peints et/ou abritant du mobilier en liaison avec les peintures. Le premier, en pied de falaise, montre des accumulations plus ou moins importantes de points, ordonnés ou non, entourant ou non un personnage masculin. Le deuxième abri, perché à 7 m du sol, inaccessible sans une échelle, est peint d'une douzaine de minuscules croix de Saint-André. Il est aménagé par un muret bâti à sec et placé en arrière d'une énorme chandelle stalagmitique. Au pied de ce muret, ont été recueillis les restes de deux récipients (petit bol, jarre à décor digital), plusieurs dizaines d'éclats et des nucléus en silex local. L'abri n° 3 est situé au même niveau que le précédent et donc aussi difficilement accessible. Il n'est pas orné. Dans un angle, un alignement de pierres définit un espace de 2m<sup>2</sup> environ. En

avant de cet espace, nous avons mis au jour les restes d'une tasse à goulot verseur et les mêmes spécimens lithiques que dans le second abri: gros éclats et nucléus en silex local.

La grotte Fayol (Fig. 5) est précédée par une rampe naturelle et est scindée en deux couloirs à partir de l'entrée. Celui de droite se rétrécit et s'abaisse d'abord avant de s'élargir et de décrire un angle. Il donne accès à un porche suspendu à 6 m au-dessus de la base de la barre rocheuse. Les peintures sont placées en arrière du surplomb, sur une paroi soumise à un fort ruissellement. Il s'agit surtout de traces de peinture. Le couloir de gauche présente un tracé pratiquement rectiligne. Le départ est large et haut portant quelques peintures (essentiellement des traits) puis la galerie se rétrécit et s'abaisse. Un étranglement marque l'entrée de la salle terminale au plafond haut, fissuré, et aux parois entièrement concrétionnées. Le sol de cette salle a été fortement lessivé<sup>8</sup>. Des traces de peintures ont été relevées entre les chandelles stalagmitiques les plus importantes. La fréquentation de la cavité s'est accompagnée du bris de la plupart de ses chandelles et draperies. L'éventuel matériel archéologique a depuis longtemps été entraîné sur la pente par un ruissellement constant (sondages tentés sous le porche terminal du couloir de droite).

Les deux abris dits des Fourneaux (Fig. 6, n° 1 et 2) sont les auvents les plus importants de la barre rocheuse homonyme, exposée au sud. Le premier est occupé par un emmarchement rocheux dans le fond. Des bourrelets de calcite encore actifs surépaissent la paroi occidentale. La paroi opposée, rectiligne, porte

l'essentiel de l'ornementation. Deux séries de grands traits verticaux, des signes scalariformes et diverses ponctuations sont immédiatement perceptibles. D'autres taches colorées, selon diverses nuances du rouge, les entourent. La plupart des figures sont donc résiduelles. Plusieurs petites stalactites sont rehaussées de peinture rouge. L'abri n° 2, contigu, est plus large. Des cuvettes naturelles du sol recueillent les eaux de ruissellement. On y observe une figure résiduelle, orangée, à gauche du renforcement terminal.

Les cinq abris dits des Colombières s'ouvrent dans la barre rocheuse qui domine le débouché du vallon suspendu de la Sône. Cette falaise forme un éperon naturel au niveau de l'abri peint noté 1 (Fig. 6, n° 3 et 4). Les sites ornés en occupent la partie occidentale. Ce sont de très grands auvents, larges de 100 à 200 m, pourvus de multiples renforcements individualisés par des bourrelets

<sup>8</sup> Dans le fond de cette galerie, les membres du Groupe Archéologique de Carpentras avaient ramassé, en 1986, quelques restes de faune sauvage: du bouquetin, du cerf et du lapin (déterminations de E. Crégut-Bonnoure du Musée Requien d'Avignon). Dans leur rapport de prospection, ils nomment cette grotte Baume Sourne.

de concrétions voire même par d'énormes chandelles stalagmitiques. Le lessivage des lieux est suggéré par la suspension de certaines de ces stalagmites. Certaines d'entre elles sont sonores mais doivent sans doute cette qualité au fait qu'elles sont devenues sèches. Les figures sont le plus souvent résiduelles. Signalons de longs traits verticaux et un bourrelet concrétionné peint en rouge dans le premier abri, une ligne brisée verticale dans le deuxième auvent, un nuage de fines projections de peinture résultant d'un pinceau secoué devant la paroi dans l'abri n° 3.

### 2.3. Diversité des sites, des techniques et des symboles

Les sites retenus pour l'expression schématique sont diversifiés: abris suspendus, galeries, petits auvents et larges porches. On y distingue deux grandes concentrations, l'une aux abords du hameau de Fayol (abris Perret, grotte Fayol et abris des Fourneaux), puis un kilomètre en amont, les cinq abris des Colombières. Toutefois, alors que ces derniers représentent des sites contigus et de topographie identique, formant un ensemble qui apparaît homogène, le premier sous-groupe est constitué de trois ensembles disparates. On peut imaginer que les moyennes gorges de la Nesque ont constitué un lieu d'activités culturelles et symboliques se traduisant notamment par l'ornementation d'abris naturels mais que la variabilité des topographies correspond à une diversité, soit des pratiques, soit des époques, au sens de plusieurs phases graphiques, soit des deux à la fois. Outre, les critères habituellement avancés pour expliquer le choix des sites (cf. supra), les abris sélectionnés présentent aussi, parfois, des configurations singulières: abris Perret suspendus, grotte Fayol à double couloir. Toutefois, même si l'on peut toujours arguer la disparition de certaines peintures, tous les abris disponibles n'ont pas été fréquentés. Un examen des particularités physiques de chaque site ou groupe de sites est donc nécessaire pour envisager les stratégies qui ont pu présider à leur sélection. Peut-être pourrions-nous envisager les modalités de plusieurs pratiques en relation avec la disposition des lieux?

La datation des peintures n'est envisageable qu'au regard du mobilier de l'abri Perret n° 2 (Fig. 9) amplifié de celui retrouvé dans l'abri n° 3. Le mobilier céramique y semble plus tardif que celui communément exhumé sur les sites ornés. La tasse à goulot verseur et la jarre à décor digité sont datées du Bronze ancien, tout au plus du Campaniforme pour la seconde si l'on admet que ses dimensions (40 cm de haut, 36 cm de diam. max.) l'éloignent un peu du type rhodanien (Gutherz, 1978). Un fragment de bord de bol porte un décor campaniforme

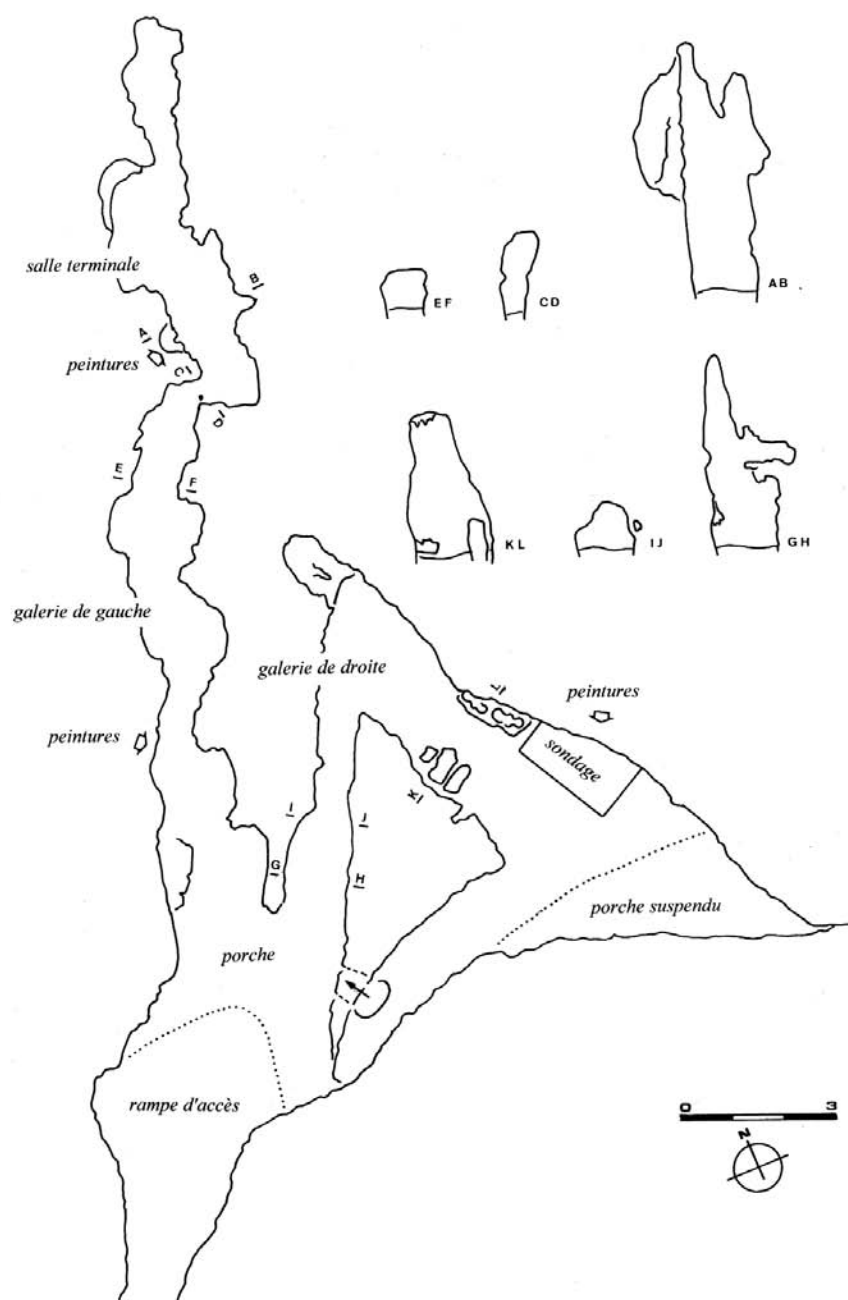


FIG. 5. Plan et coupes de la grotte Fayol.

de style provençal. En revanche, le matériel lithique (éclats, nucléus et galets) n'offre aucun argument chronologique. Au regard d'autres abris peints en France, nous serions donc en présence d'un mobilier un peu plus récent. Nous pouvons également imaginer qu'il reflète les dernières étapes d'une fréquentation longue du site, ceci sans pouvoir toutefois en apporter les preuves.

L'observation des peintures des divers sites permet de proposer quelques arguments de chronologie relative, à prendre bien sûr avec toute la prudence qui sied à pareil exercice et en sachant qu'ils ne concernent qu'une part très minime de l'ornementation picturale, les figures étant le plus souvent résiduelles.

A Fayol comme aux Colombières, et sans qu'il soit systématiquement question de figures lessivées par les eaux et encroûtées de calcite, nous observons deux voire trois couleurs différentes: un orangé, un rouge vermillon et un rouge carmin. Le signe scalariforme inclus dans la figure 3 de l'abri 1 des Fourneaux présente deux nuances de

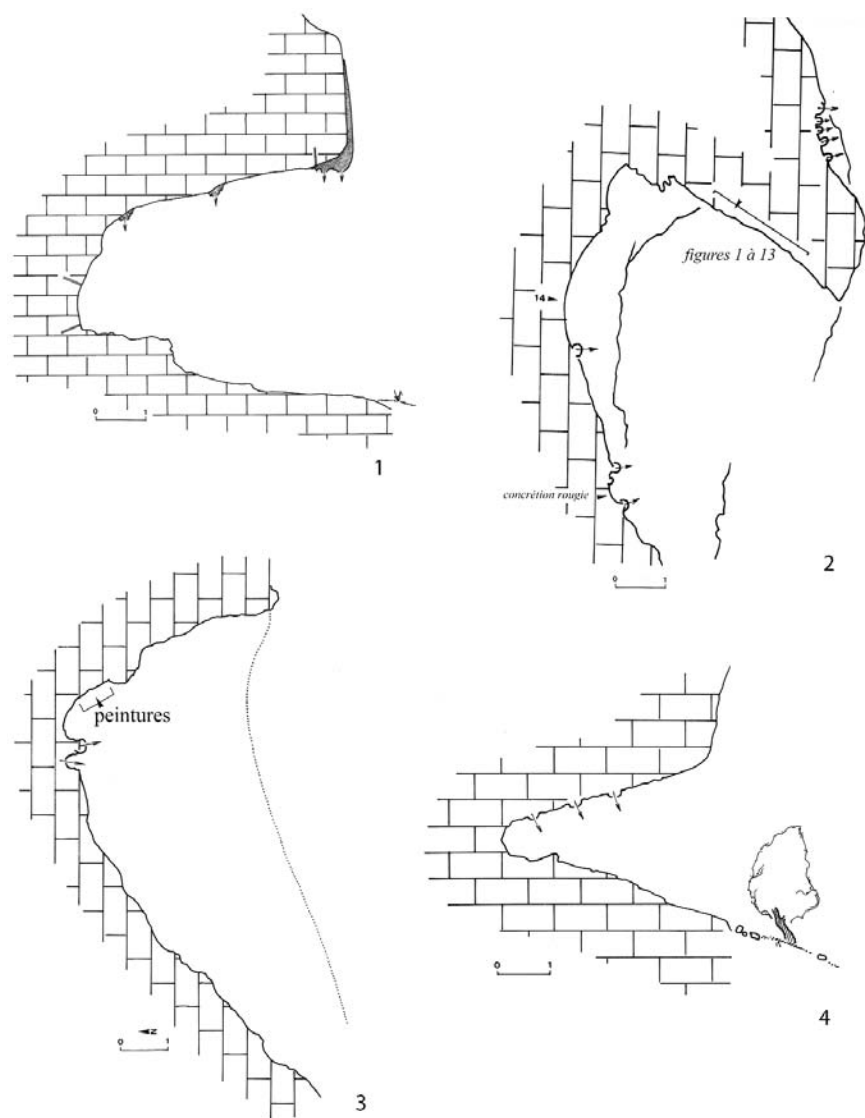


FIG. 6. Exemples d'auvents à peintures dans les gorges de la Nesque. 1 et 2. Coupe et plan de l'abri n°1 des Fourneaux. 3 et 4. Plan et coupe de l'abri n°1 des Colombières.

rouge, vermillon et carmin, qui pourraient indiquer un repeint. Il en est de même pour la figure 1 du même abri. Sur cette dernière, un des traits se termine à la manière d'une ponctuation faite à la pulpe du doigt, en rouge vermillon (Fig. 7, n° 1). Près de la base du second trait vertical, une ponctuation isolée est réalisée de la même manière et avec la même nuance de rouge. Or, ce mode d'exécution au doigt et la nuance picturale employée sont ceux qu'on observe sur les parois de l'abri Perret 1. Beaucoup d'autres figures sont faites au doigt mais l'usage d'un pinceau est manifeste surtout quand les traits sont fins: signe quadrangulaire dont le contour est fait de très petites ponctuations (figure 12, Fourneaux 1) ou petites croix aux extrémités renflées (abri Perret 2). Enfin, la figure 1 des Colombières 3 résulte manifestement du nettoyage d'un pinceau qu'on a secoué devant la paroi<sup>9</sup>. Diverses observations

<sup>9</sup> Une production graphique identique est observable au départ de l'abri n° 2 de la Marseillaise à Signes (Var): projection de milliers de minuscules gouttelettes dans une niche, avant un emmarchement rocheux qui permet d'accéder à l'auvent. Des expérimentations simples nous ont convaincu de l'origine de ces projections picturales: un pinceau nettoyé par aspersion de sa matière colorante.

se croisent donc qui nous font supposer que l'ensemble des abris peints de la Nesque a été utilisé à divers moments. Si la technique et la couleur peuvent être conçus comme des marqueurs d'une chronologie relative, et ils le sont parfois (Hameau, 2005), il semble qu'on a pu, à une même époque, fréquenter deux abris ou groupements d'abris, contigus ou éloignés. En cela, le groupe de la Nesque présenterait une certaine homogénéité. Bien sûr, sans analyse élémentaire des matières picturales utilisées, nous n'exprimons cette proposition qu'à titre d'hypothèse.

Le corpus iconographique du groupe de la Nesque est également très diversifié. Les figures 2 et 3 de l'abri Perret 1 sont seules réalistes: personnages masculins cruciformes vus de face, à hanches larges, entourés de points. Il s'agit de l'association récurrente "personnage masculin + signe ponctué [soléiforme]" dans une version très proche de celle exprimée sur les concrétions de l'entrée de l'abri Gilles (Ardèche). Les séries de traits courts horizontaux (figure 1 de Fayol), ou verticaux (figures 1 et 3 des Fourneaux 1) sont très ordinaires. L'agencement en symétrie de ceux des Fourneaux 1 évoque les faisceaux de barres de l'abri de Trente Pas (Drôme). Le supposé signe scalariforme des Fourneaux 1 est par ailleurs connu à la grotte Dalger (Var) et à Pierre Rousse (Drôme). Les croix de l'abri Perret 2 sont singulières par leur taille mais elles sont un signe ubiquiste en peinture comme en gravure. On note encore la grande ligne brisée de l'abri 2 des Colombières et divers longs traits verticaux qui, ici ou là, semblent accompagner des écoulements d'eau. Animaux et idole sont absents de ces sites à moins qu'ils ne soient que résiduels et donc non perceptibles. A cause justement de ces trop nombreuses traces de peintures, non identifiables, nous ne pouvons supposer, ni la singularité iconographique d'un site, ni la réplique d'un même thème dans plusieurs d'entre eux.

### 3. Singularités topographiques des abris de la Nesque

#### 3.1. L'importance des ruissellements

L'eau qui stille du plafond, qui sort des joints de strates, ruisselle sur les parois, remplit les vasques naturelles du sol et construit de formidables chandelles stalagmitiques par dépôts successifs de calcite est un des éléments attractifs de l'acte graphique (Hameau, 2004b). Les peintures sont réalisées dans des lieux particulièrement et périodiquement humides mais placées à l'écart de ces manifestations hydrologiques sans en être toujours durablement épargnées.

Tous les abris de la Nesque sont concernés par ces phénomènes. Les peintures de l'abri Perret n° 1 avoisinent un double repli de calcite déterminant une niche. L'abri



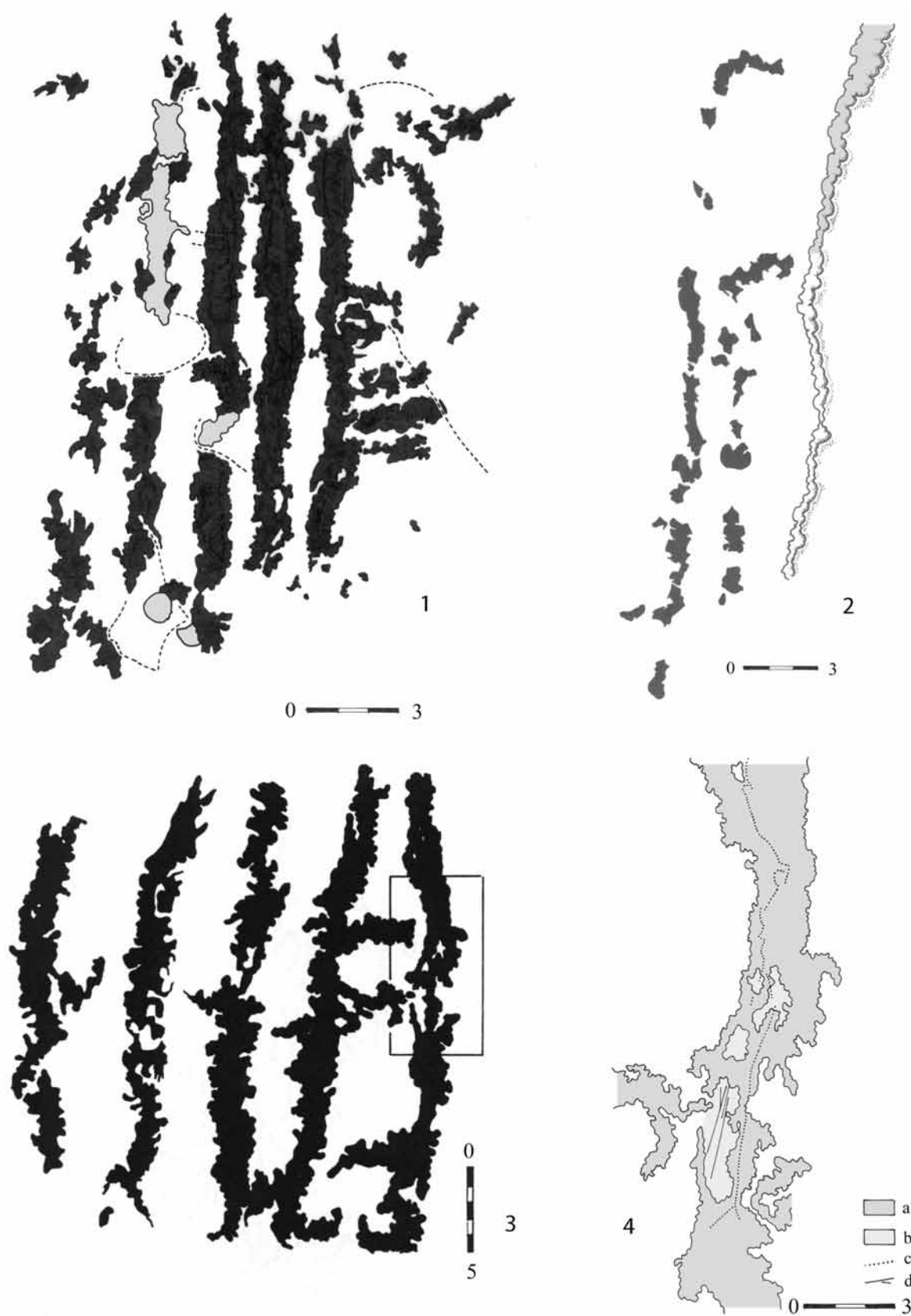


FIG. 7. Repeints et manifestations hygrophiles. 1. Une figure réalisée en deux fois: figure n° 1 de l'abri n° 1 des Fourneaux. noir: rouge carmin, gris: rouge vermillon. 2. Un bourrelet de calcite peint en rouge (noté en gris) sur le côté de la figure n° 1 de l'abri n° 1 des Colombières. 3 et 4. Figure n° 3 de l'abri n° 1 des Fourneaux et détail de la partie droite. Le trait de droite est réalisé sur un bourrelet de calcite qui a été endommagé par raclage. a. peinture rouge, b. zone raclée, c. axe du bourrelet de calcite, d. traits incisés.

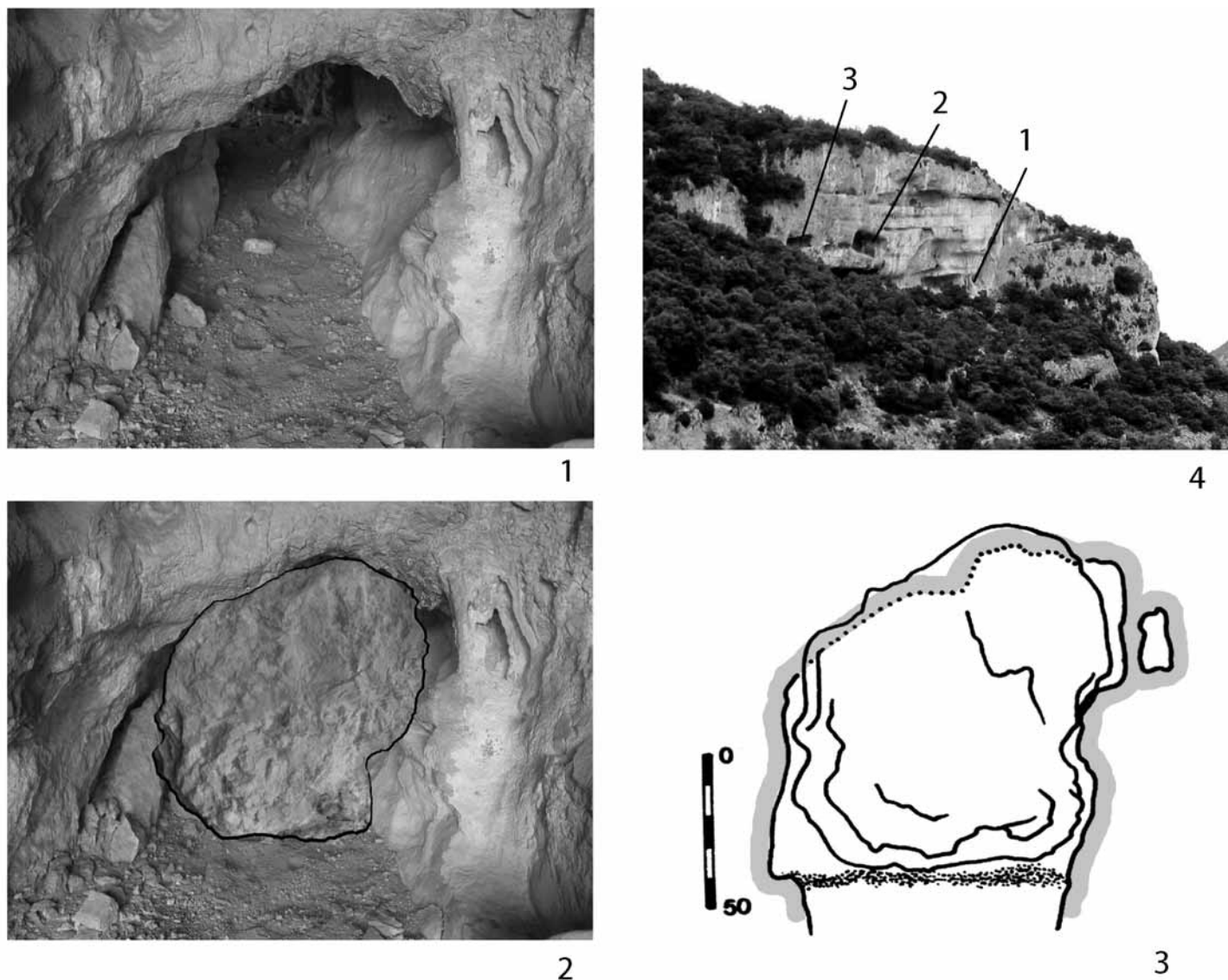


FIG. 8. Des lieux de réclusion. 1, 2 et 3. Obstruction de la galerie orientale de la grotte Fayol. 4. Perchement des abris Perret 2 et 3.

Perret n° 2 est occupé par une énorme stalagmite de 2,30 m de haut et de 1,50 m de diamètre, déjà présente lorsque les hommes l'ont utilisé, réduisant ainsi leur espace. A la grotte Fayol, le lessivage des deux galeries a été si intense qu'il a provoqué un creusement du sol de l'extrémité de la galerie de droite et entraîné tout mobilier sur la pente. Les concrétions sont importantes dans les deux galeries même si certaines d'entre elles ont été brisées anciennement et la paroi peinte du porche suspendu est parcourue de nombreux bourrelets et excroissances de calcite. Les parois des deux abris des Fourneaux sont surépaissies par endroit par les mêmes bourrelets de calcite. L'espace interne des divers abris des Colombières est systématiquement divisé en de multiples renfoncements par des massifs de concrétions plus ou moins importants. Certaines chandelles stalagmitiques sont aujourd'hui suspendues à 0,50 m du substratum à la suite du lessivage des lieux. L'eau n'a donc jamais été conçue comme un élément répulsif. Ce sont même les abris les plus humides qui ont été décorés. Cette zone des gorges a semble-t-il tout particulièrement attiré les Préhistoriques pour son ambiance hygrophile<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> La zone autour du hameau de Fayol est particulièrement humide. Il n'est qu'à observer les nombreuses astuces dont ont fait

L'emplacement des abris peints, dans les plus hautes barres rocheuses des gorges ou dans de petits promontoires calcaires comme c'est le cas pour la grotte Fayol, explique cette prégnance des écoulements, le toit rocheux étant alors de faible puissance et/ou fortement fissuré. Les eaux de surface s'infiltrent plus aisément. Cette position sommitale des sites ornés répond aussi au souci de dominer un large paysage<sup>11</sup> et les abris de la Nesque, situés en rive droite, profitent de l'asymétrie du profil de la vallée. L'abri 1 des Colombières, un peu différent des autres abris peints homonymes (moins profond et plus bas), est même situé à l'interface des hautes et moyennes gorges, au pied d'un éperon naturel, situation qui lui assure un large contrôle de la vallée. Cet endroit est même conçu par les usagers des gorges comme une barrière microclimatique entre la

preuve les utilisateurs des cavités situées en arrière des bâtiments libres d'appui: alignement de tuiles au-dessus des auvents rocheux pour éloigner l'eau, longues rigoles formant larmiers dans le fond des abris, planchers de bois suspendus au-dessus du socle calcaire, etc. Cette eau n'a pas été jugée répulsive pour les habitants de Fayol qui s'en sont accommodés en canalisant les écoulements vers des bassins de plein-air dits aiguiers et des citernes enfouies.

<sup>11</sup> Et d'être repérables de loin: le panoptisme [des sites ornés] correspond à l'idée de voir et d'être vu (Foucault, 1975; Hameau, 2002).

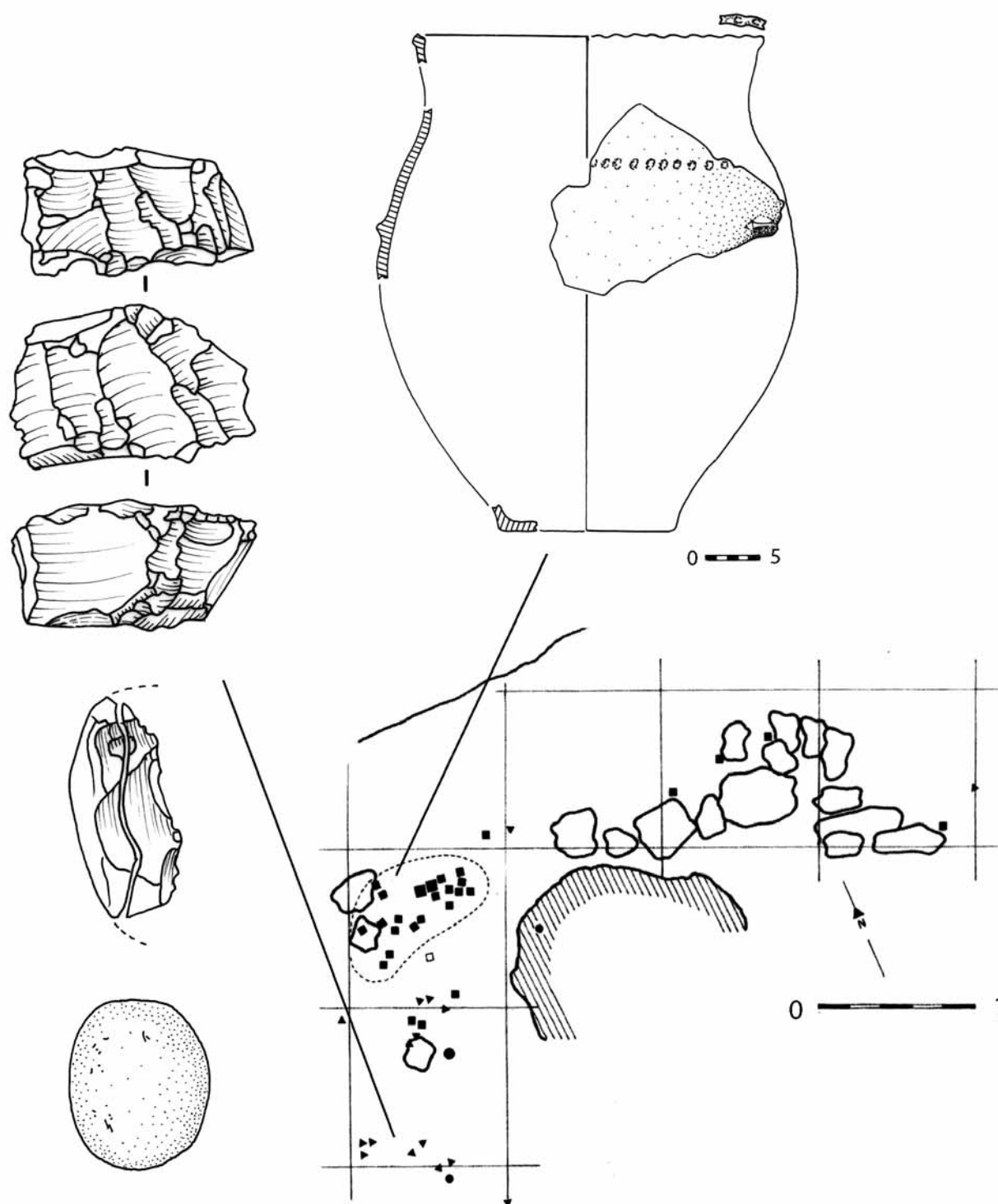


FIG. 9. Fouille de l'abri Perret n° 2. Localisation des différents artefacts et reconstitution des certains spécimens céramiques et lithiques.

partie haute, plus sèche, et la moyenne zone, où le brouillard peut subsister une partie de la journée<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Enquêtes orales et lectures. Les gorges de la Nesque restent un référent climatique: "Quand Lusia de la Nesque - Te pesco" (Quand il fait des éclairs du côté de la Nesque - Cela te mouille): Cl. Martel, 1997: 205.

La couleur rouge que prennent naturellement certaines concrétions en période humide a pu également contribuer au choix des abris. On observe de telles chandelles et stalactites colorées à l'abri 1 des Fourneaux et aux abris 2 à 5 des Colombières. Cette observation n'aurait qu'un moindre intérêt si certains bourrelets de calcite n'avaient eux-mêmes été peints en rouge par les Préhistoriques. La

figure 3 de l'abri 1 des Fourneaux illustre ce fait (Fig. 7, n° 3 et 4). Deux stalactites surmontant ce signe sont rehaussées d'un trait rouge sur le côté gauche. Elles donnent naissance à un bourrelet de calcite qui descend verticalement sur la paroi, bourrelet qui constitue le trait droit de la figure et est donc peint en rouge. Le procédé se répète au niveau de la figure de l'abri 1 des Colombières: deux longs traits verticaux sont parallèles à un bourrelet de calcite rehaussé de peinture rouge (Fig. 7, n° 2). Cette attention portée aux manifestations solides périodiquement réactivées par les écoulements d'eau est observable à l'abri n° 23 de Baume Brune dans la vallée du Coulon. Pour le sud de la France, elle est spécifique au Vaucluse. Elle caractérise aussi certains abris de la province de Huesca (Hameau et Painaud, 2004).

Sans qu'il soit possible de l'attribuer aux Néolithiques qui ont fréquenté et peint ces abris, le bris ancien des concrétions est patent sur la plupart d'entre eux. Il l'est surtout à la grotte Fayol et la taille de certaines chandelles stalagmitiques est telle que leur destruction a nécessité force et volonté. Certains encroûtements calcitiques de la paroi du couloir de gauche ont manifestement été martelés. Il pourrait s'agir de prélèvements. Fragments de calcite et concrétions ont manifestement été emportés. L'idée vient alors de supposer que l'endroit a servi de carrière de calcite, ingrédient utilisé pour le montage des récipients céramiques pendant la Préhistoire. Cela cadrerait d'ailleurs avec nos hypothèses d'une transformation des matières premières en relation avec l'expression schématique. D'autres usages sont probables. La récupération de poudre minérale est un fait anhistorique, connu du Paléolithique supérieur à nos jours, affectant essentiellement les lieux de culte. Concrétions brisées et parois martelées sont des phénomènes observables sur d'autres sites ornés au Néolithique: Baume Brune (Vaucluse), Bergerie des Maigres (Var), Cauna de Perellos (Pyrénées-Orientales). Ces constructions naturelles de calcite n'ont pas été simplement abattues pour permettre la progression des hommes dans les galeries. Dans tous les cas, la vision que nous avons des abris peints, aujourd'hui, est sans commune mesure avec celle de leurs usagers du Néolithique, abondant des lieux constellés de chandelles, de draperies et de fistuleuses.

### 3.2. La topographie singulière de la grotte Fayol

Les anfractuosités des moyennes gorges sont des abris au surplomb plus ou moins important. La grotte Fayol s'en distingue. C'est une grotte bien qu'elle n'ait pas une ampleur considérable.

Comme beaucoup de cavités profondes utilisées pour l'expression schématique, les peintures ont été réalisées au niveau du porche: des deux porches en fait puisqu'un de ses couloirs est ouvert aux deux extrémités. Ses auvents ont une orientation méridionale, ses parois ont une coloration orangée entretenue par l'humidité ambiante, tous critères qui l'assimilent plus à un abri de plein-air qu'à une cavité fermée. La localisation des peintures ne signifie pas que la galerie de gauche n'ait pas été explorée. On remarque des traces de peintures au fond de ce couloir sur des chandelles stalagmitiques.

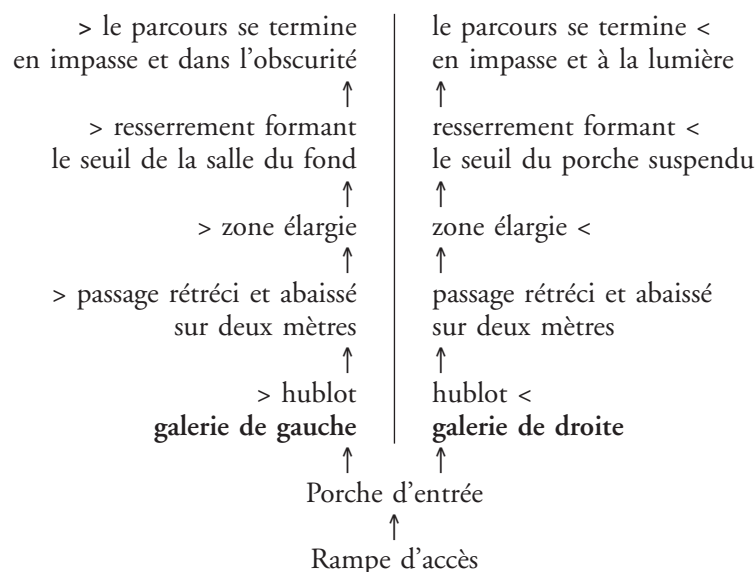
L'architecture de cette grotte n'en est pas moins singulière (Fig. 5). L'entrée est précédée par une rampe naturelle, moyennement pentue, qui se présente comme un dispositif naturel incitatif à la visite de la cavité. Une telle rampe d'accès existe, quoique plus longue, à la grotte Baldouin (Bouches-du-Rhône), cavité ornée et sépulcrale au Néolithique final. L'auvent est haut de 3 m. Il est surhaussé par rapport à la base de la barre rocheuse et le sol de l'entrée est pratiquement plan, permettant le stationnement de plusieurs individus.

De là, deux cheminements sont possibles.

La galerie de gauche, du côté ouest, présente une même orientation SSO-NNE, nonobstant un passage très court qui lui donne un tracé général "en baïonnette". Son départ la rend accessible: elle est large et haute dans ses premiers mètres et ses parois sont relativement lisses. C'est là aussi que se trouve un regroupement de cinq figures schématiques. Un petit hublot traverse la paroi gauche et débouche au-dessus de l'entrée. Au bout de quelques mètres, le couloir se rétrécit. Le plafond de la galerie s'abaisse sur deux mètres puis remonte. Au niveau du coude de la galerie, un nouvel étranglement forme l'entrée à la salle terminale, haute, et dont les parois sont entièrement concrétionnées. Des chandelles stalagmitiques de plus de 6 m de haut s'appuient à la paroi de gauche. D'autres concrétions ont été brisées anciennement. La progression se termine sur un diverticule étroit et bas.

Le couloir de droite, du côté oriental, est pourvu d'un petit hublot symétrique à celui de l'autre galerie. Son conduit débouche sur le second porche de la grotte. Sur le même côté du couloir, après le hublot, une tablette concrétionnée est suspendue à 2 m du sol, déterminant une niche naturelle, en débord sur la galerie et orientée vers l'entrée. Ensuite, le couloir se rétrécit et s'abaisse pendant deux mètres, obligeant à s'accroupir pour avancer, comme pour la galerie de gauche. A l'origine, le départ du rétrécissement était sans doute orné de nombreuses draperies de calcite. Passé ce sas, la galerie s'élargit à nouveau et sa voûte s'élève. Elle décrit un angle. Cette zone compte de nombreuses sorties d'eau. Enfin, on accède au porche, suspendu 6 m au-dessus de la base de la barre rocheuse. Un rétrécissement naturel marque le seuil de ce porche. A droite, un bloc s'est détaché de la paroi et s'est fiché en terre. A gauche, une série de chandelles stalagmitiques adhère en partie à la paroi, à l'endroit d'un ruissellement important depuis la voûte de la galerie. Le porche suspendu est large, avec un auvent suffisamment avancé pour assurer de l'ombre tout au long de la journée, en été. Aux autres saisons, le soleil étant plus bas, le porche est directement éclairé. Les peintures couvrent la paroi qui fait face à la pente, en arrière du surplomb.

A travers le descriptif des deux galeries, on remarque donc une analogie de parcours qui a pu constituer un argument supplémentaire dans le choix de ce site. La rampe et l'entrée sont communes. A partir du porche, deux cheminements sont possibles, qui se ressemblent beaucoup malgré des différences topographiques évidentes telles que le tracé des galeries, rectiligne ou coudé, ou bien l'ambiance de leurs extrémités, dans l'obscurité ou à la lumière du jour. On peut résumer ainsi ces deux parcours:



Que les singularités morphologiques de la grotte Fayol aient renforcé ou renchéri le statut du site ou même le contenu sémantique des peintures est tout à fait plausible si l'on veut bien considérer ces expressions graphiques comme des pratiques exceptionnelles, réalisées dans des espaces éloignés du quotidien des hommes. Plus spécifique est l'accident géographique et plus légitime est son utilisation à des fins non profanes. La rampe suspendue, le rétrécissement des galeries, les hublots tournés vers l'extérieur, sont autant d'éléments physiques qui particularisent l'espace orné et le distinguent du reste de l'environnement. Certains de ces accidents naturels font seuils dans le sens où ils singularisent des moments du parcours, nécessitant qu'on les contourne, qu'on rampe, que l'on se relève, toutes actions qui impliquent les postures du corps. Il est évident que l'on ressent différemment les abris de la Nesque selon que la progression ne consiste qu'en une longue marche d'approche vers des parois immédiatement accessibles (abris des Fourneaux et des Colombières) ou qu'il faille ramper, avancer dans l'obscurité, à la grotte Fayol, ou encore grimper sur une quelconque échelle comme l'exige l'accès aux abris Perret 2 et 3. De telles observations sont également anhistoriques, vraies pour les grottes ornées du Paléolithique comme pour les édifices sacrés de l'ère chrétienne.

### 3.3. Des lieux de réclusion

Au départ de la galerie orientale de la grotte Fayol, une pierre plate (1,10 m x 1,05 m x 0,30 m ép.) repose sur le sol. Elle ne semble pas avoir été extraite de la cavité: aucune paroi ne s'érode par plaques. Elle provient sans doute des environs immédiats de la grotte, là où la roche se détache par grandes écailles<sup>13</sup>. Or, les dimensions de cette dalle et sa forme, grossièrement circulaire et pourvue d'une encoche, correspondent au premier étranglement du même couloir (Fig. 8, n° 1 à 3). Le départ de cette zone rétrécie présente le même profil et a les mêmes

<sup>13</sup> A 30 m au SE de la grotte Fayol, une autre cavité, moins importante, évoque la même genèse géologique. De sa paroi occidentale se détachent d'énormes feuillettes de calcaire dont on aurait pu tirer la dalle visible à la grotte Fayol.

dimensions que la pierre. La protubérance de la paroi, censée correspondre à l'encoche de la pierre plate, a même été "rabotée" anciennement. On ne saurait bien sûr être affirmatif sur la relation de la dalle et de l'étranglement, ni dater l'utilisation présumée de ce dispositif d'obstruction, mais il y a là une forte correspondance de dimension et de forme. Cet opercule rappelle le même dispositif de fermeture de la partie médiane de la grotte Baldouin (Bouches-du-Rhône), déjà citée.

Si l'on suppose une correspondance entre les deux galeries, on pourrait s'attendre à ce que le premier étranglement du couloir de gauche bénéficie lui aussi d'un système de fermeture. Aucune dalle n'y est présente. En revanche, on remarque là une concentration de pierres d'un module moyen de 0,25 m de long qui pourrait provenir de la déstructuration d'un muret bâti à sec. On observe que le reste du couloir n'est pas jonché de telles pierres.

Pour hypothétique qu'elle soit, cette proposition d'une obturation des galeries rejoint une observation plus évidente: une fois le moyen d'accès aux abris Perret 2 et 3 enlevé, les usagers de ces deux sites se retrouvent coupés de leurs pairs (Fig. 9, n° 4). En effet, on ne peut supposer aucune présence ancienne d'arbres au pied de ces abris suspendus, le socle rocheux et l'éboulis qui le prolonge interdisant la croissance de grands végétaux. Les utilisateurs des deux renforcements n'ont pu y accéder de cette façon. Néanmoins, des matériaux pondéreux ont été hissés jusque là puisque les deux abris ont restitué des aménagements de pierres, un muret sur au moins deux assises dans l'abri 2, un simple alignement de moellons dans l'abri 3. Du mobilier céramique et lithique y a été également introduit. Deux récipients ont manifestement servi au stockage de l'eau: la jarre, d'un type que l'on retrouve souvent sous les égouttoirs des cavités humides et la tasse à goulot verseur. La rétention d'eau suppose un séjour prolongé dans ces deux abris plutôt que le recueil d'une eau destinée à être emportée.

Qu'il s'agisse du porche suspendu de la grotte Fayol ou des abris Perret 2 et 3 situés à 7 m du sol, la réclusion de leurs visiteurs nous semble plausible, une réclusion se prolongeant sans doute d'où l'obligation de fournir aux acteurs l'eau nécessaire à leur séjour. Aucun ossement animal suggérant un bagage alimentaire n'a été retrouvé sur les sites. L'analyse de l'industrie lithique trouvée aux abris

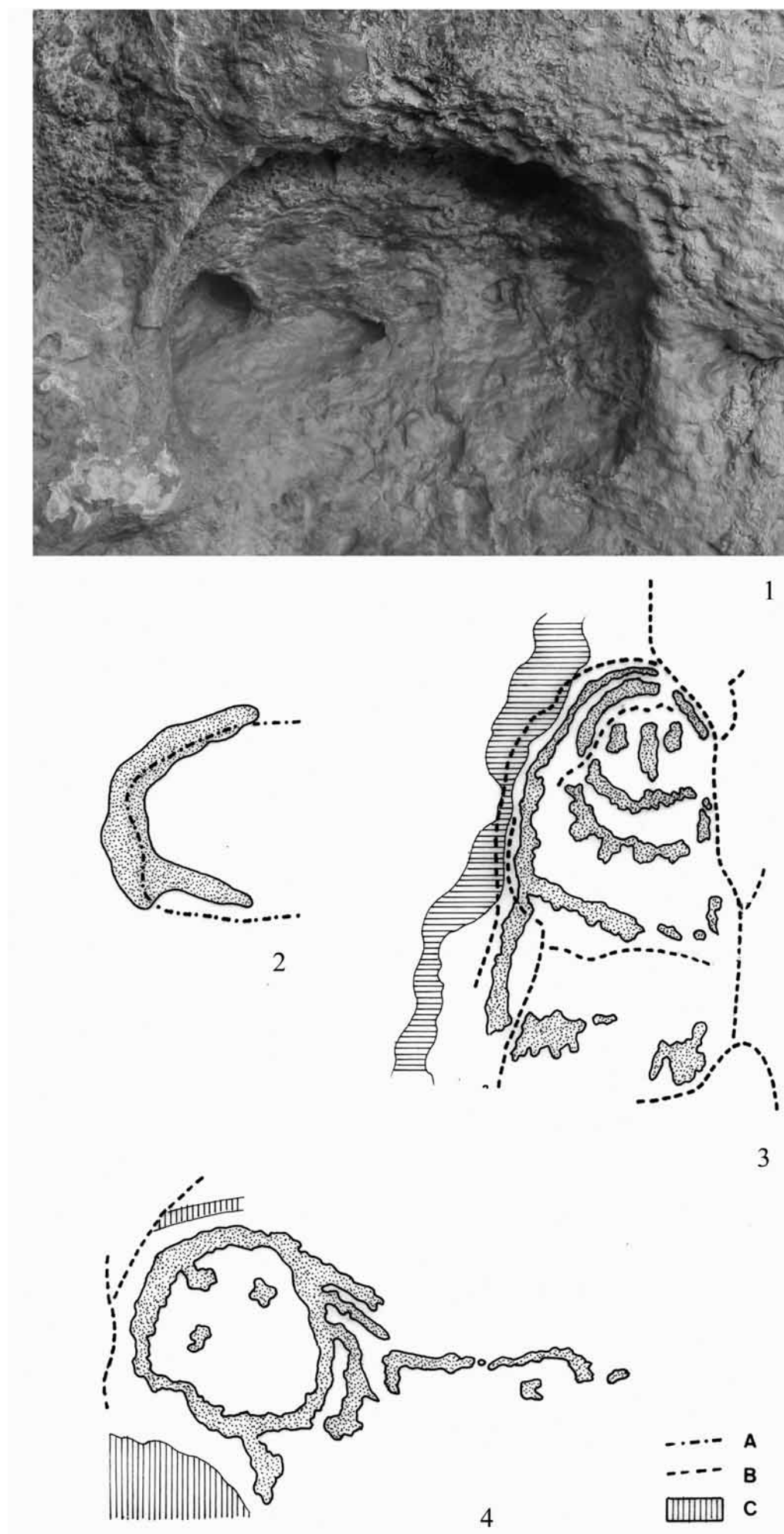


FIG. 10. L'idole. 1. L'arceau naturel au centre de la paroi peinte à la grotte Fayol, 2, 3 et 4. Diverses idoles peintes avec indication de la microtopographie de la paroi: 2. arceau couché (abri n° 9 de Baume Brune, Vaucluse), 3. idole "réaliste" debout (grotte Dumas, Var), 4. idole "réaliste" couchée (grotte des Cabro, Var).

Perret suggère un débitage sur place car certaines pièces s'appartiennent. Ce débitage est émaillé de nombreuses maladroitures: table d'enlèvement des nucléus non préparée, corniche non réduite, acharnement lors de la percussion se traduisant par une écaillure scalariforme, chauffe importante du silex, accidents Siret, vocation laminaire non maîtrisée (Chopin et Hameau, 1996). A la suite de découvertes similaires sur d'autres abris peints (Pierre Rousse, Drôme, Baume Saint-Michel, Var, Bergerie des Maigres, Var, Pin de Simon, Bouches-du-Rhône), nous avons supposé qu'un débitage des matières siliceuses était opéré sur les sites ornés par des tailleurs inexpérimentés. Il pourrait donc y avoir eu passage sur ces sites marqués par l'expression schématique au moment de l'apprentissage de la taille des matières siliceuses (Hameau, 2002). Ségrégation d'avec ses pairs, restrictions alimentaires, débitage malhabile du silex, l'ensemble de ces faits singuliers pourrait exprimer un contexte d'initiation.

### 3.4. Les singularités des supports

Les figures observées sur ces dix abris ont toutes été exécutées à hauteur d'yeux, sur des supports relativement plans et de teinte orangée. On peut imaginer que les supports ornés étaient plus nombreux à l'origine et que des figures placées dans des zones sensibles à l'érosion, au lessivage et à des encroûtements de calcite ont disparu. On constate néanmoins que des parois présentant des accidents tels que joints de strates ou bourrelets concrétionnés n'ont pas été épargnées. La plupart des figures sont immédiatement visibles en pénétrant sur le site et leur mauvaise conservation est la seule cause de notre difficulté à les repérer.

Pourtant, les peintures de la grotte Fayol adoptent deux localisations singulières. Au fond de la galerie occidentale, des traces de peintures sont visibles sur certaines concrétions. Pour parvenir à de tels endroits, il a fallu que leurs auteurs escaladent certaines chandelles stalagmitiques et s'introduisent dans la niche délimitée par celles-ci. Il s'agit sans doute plus de taches de colorant laissées sur la calcite par des doigts maculés de peinture que de vestiges de figures appartenant au corpus schématique. De telles traces ont été signalées au fond de la grotte du Loup (Ardèche), interprétées comme des "mains glissées", contemporaines des signes masculins peints un peu plus loin (Bellin, 1958). Ces mêmes marques digitales existent dans les galeries profondes de l'abri Gilles (Ardèche) et du réseau supérieur de l'Eglise (Var) (Hameau, 2002). Elles témoignent de l'exploration complète des cavités choisies pour l'expression schématique. A la grotte Resplandy (Hérault), des mouchages de torches sont observés dans plusieurs zones du réseau souterrain, loin des deux T faciaux de l'entrée. Il ne s'agit manifestement pas de figures à proprement parler comme le suggère leur inventeur, (Rodríguez, 1968).

Au niveau du porche suspendu, les vestiges de figures peintes sont relativement nombreux et placés autour d'une niche naturelle de la paroi, très peu profonde, dont le rebord présente un arrondi régulier en forme d'arceau (Fig. 10, n° 1). Ce rebord est surépaissi par un fin bourrelet de calcite. Nous proposons de considérer cet arceau naturel comme la représentation de l'"idole" bien qu'aucun rehaut

de peinture ne permette d'accréditer cette hypothèse. L'idole est en effet une figure particulière du corpus schématique, notamment parce qu'elle seule est en parfaite adéquation avec la microtopographie de son support (Fig. 10, n° 2 à 4). Les accidents de la paroi décident en effet de sa localisation, de sa taille, de son sens de lecture et de sa version graphique (Hameau, 2002). Ces accidents peuvent être des sillons, des filonnets de calcite, une protubérance ou la courbure de la roche dont elle épouse la forme, un ressaut de la paroi ou un sillon dont elle jaillit, une gravure naturelle qu'elle duplique. Aucune autre figure n'est ainsi objectivée par son support. Cette idée d'une conformité de l'idole à la paroi s'inscrit dans le fait mégalithique, dans un large mouvement de valorisation de la pierre en tant que support potentiel des figures primordiales. Les abris peints démontrent donc eux aussi l'importance signifiante du rocher. Le support porte en lui l'idole et les hommes ne font qu'entretenir cette présence et la signaler le cas échéant aux moins observateurs d'entre eux par un rehaut de peinture. En quelque sorte, l'idole les a précédés, elle n'est pas d'eux, elle est une figure acheiropoïète, une hiérophanie au même titre que les critères de sélection des abris tels qu'évoqués plus haut. L'idole fait partie du registre iconographique d'un site parce qu'elle s'y trouve déjà (Hameau, 2003a, 2006b). C'est donc à ce titre que nous supposons que le grand arceau, au centre de la zone peinte du porche suspendu, pourrait figurer l'idole et participer du choix, à la fois de ce site particulier qu'est la grotte Fayol et d'une paroi aussi soumise aux écoulements d'eau.

## 4. Perception de l'environnement minéral

### 4.1. Réclusion et rassemblement

Si l'on considère le groupe des abris peints des gorges de la Nesque dans sa globalité, les sites semblent de deux types. Aux Fourneaux et aux Colombières notamment, il s'agirait de sites de rassemblement, d'accueil d'un grand nombre d'individus, déduction faite de leurs dimensions et du nombre important des figures pariétales qu'on y observe. A Perret et à Fayol, nous aurions plutôt des sites de réclusion au vu de leur configuration particulière permettant de supposer l'existence d'un dispositif d'isolement de leurs usagers. Toutefois, la ségrégation n'y est que partielle car chacun de ces deux sites dispose en fait de deux espaces différents. L'abri Perret 1 pourrait être conçu comme un lieu de rassemblement précédant, puisqu'il est situé au pied de la barre rocheuse, les deux abris perchés: Perret 2 où la décoration est minimaliste, Perret 3 où elle est absente (ou non conservée). De même, la grotte Fayol est nantie d'un porche, capable d'accueillir un petit groupe d'individus, peint de plusieurs figures, précédant deux galeries que l'on a sans doute fermées par un dispositif minéral. D'un point de vue spatial, la distinction porche-fond de galerie observé à Fayol serait analogue à la différence bas-haut du groupe des abris Perret. En revanche, l'iconographie des zones postérieures de la grotte Fayol est différente de celles des deux abris suspendus à Perret: des marquages sans lien avec le système graphique schématique dans l'obscurité de la galerie ouest et des figures devenues illisibles mais nombreuses à l'origine au niveau du

porche terminal de la galerie est. Bien entendu, la réclusion est perceptible à Perret et à Fayol et attestée par des témoignages mobiliers tandis que le rassemblement aux Fourneaux et aux Colombières n'est déduit que de la grande surface des abris sous auvent rocheux. Entre petits et grands sites, la distinction ne serait donc pas simplement de taille mais aussi de statut. En revanche, l'usage d'un abri peint n'a pas d'incidence sur ses paramètres de sélection tels que le panoptisme, l'héliotropisme, l'hygrophilie et la rubéfaction des parois (cf. supra et Hameau, 1999, 2002, 2004b). Tout au plus, s'ils veulent obstruer aisément le site, les Préhistoriques sont-ils obligés d'utiliser des galeries, donc des cavités profondes qui ne sont pas nécessairement orientées au sud ou en position dominante. Nous avons fait ce constat au sujet de la grotte de l'Église, dans les moyennes gorges du Verdon (Var) (Hameau, 2002), pour laquelle nous avons imaginé une distinction entre le porche, vaste, permettant le stationnement d'un groupe d'individus, et les galeries auxquelles on accède par un passage étroit et surbaissé. Le porche est ouvert au nord et le regard est arrêté par les barres rocheuses de la rive droite et c'est sans doute la topographie interne de la grotte qui a dû imposer le choix de celle-ci pour des pratiques au sein desquelles la réclusion des individus tenait une large place. Le choix de la grotte Fayol, orientée au sud mais dans une zone encaissée des gorges de la Nesque répond sans doute à la même exigence de disposer de galeries faciles à obstruer.

#### 4.2. *L'iconographie des lieux de réclusion*

La mauvaise conservation des figures peintes nous interdit de voir si une différence iconographique renchérit la distinction spatiale que nous venons de proposer. L'importance de la décoration n'est pas un critère car, s'il nous semble que les lieux dits de rassemblement sont porteurs de nombreuses figures, le porche suspendu de la grotte Fayol, supposé être une zone de réclusion, est lui-même très orné. Pour ce site, la distinction iconographique entre entrée et fond de la cavité n'est pas plus explicite: on ne compte que cinq figures au niveau de l'entrée. Le cas des abris Perret est un peu différent. Au pied de la falaise, en contexte spatialement étendu, les figures sont des nuages de ponctuations entourant ou non un personnage masculin. Au niveau de l'abri suspendu n° 2, nous observons un groupe de très petites croix. Or, cette distinction entre des signes anthropomorphes masculins ponctués et des signes cruciformes existe sur d'autres sites ornés. Sur la paroi occidentale de la grotte Chuchy (Var), l'idole départage des signes: des traits surmontés d'un point ou des points isolés à gauche, des croix à droite. A Creysseilles (Ardèche), en contexte rupestre, les idoles du rocher OR.01 sont doublées. Au-dessous d'elles, le signe est un simple trait (donc un signe anthropomorphe simplifié), au-dessus d'elles, le signe est cruciforme. Or, nous avons souligné à maintes reprises (Hameau, 2002, 2006b) la nature psychopompe de l'idole: un être intercesseur autant que passeur. Nous supposons donc une analogie entre la distinction gauche-droite ou bas-haut, des signes anthropomorphes par rapport à l'idole, et la même différence iconographique entre les abris Perret 1 et 2. A Chuchy et à Creysseilles, l'idole assure le passage et la transformation des signes

anthropomorphes masculins: ils sont différents selon qu'ils sont d'un côté ou de l'autre de cette figure primordiale et ils sont ponctués ou non selon leur position, le point dans l'art schématique ayant une importance primordiale (Hameau, 1998, 2002, 2003b). Nous observons la même transformation dans le répertoire symbolique des abris 1 et 2.

Les transformations du signe anthropomorphe masculin nous semblent le reflet de la conversion des usagers des sites ornés dans le cadre de rites dits de passage et d'initiation. Ce qui est inscrit sur la paroi transcrit de manière synthétique ce qu'il advient aux hommes qui fréquentent les sites ornés. A Perret (et sans doute à Fayol mais nous ne pouvons le montrer), les Néolithiques ont utilisé l'espace élargi pour scinder en deux zones ce que d'autres, à Chuchy et à Creysseilles, ont rassemblé sur un même support restreint: l'expression du passage des hommes, un avant et après séjour sur les sites ornés, la transformation sociale des individus. Une fois de plus, nous constatons que l'herméneutique de l'expression schématique doit beaucoup à la place des signes dans l'espace que celui-ci soit étendu ou réduit.

#### 4.3. *Contraintes physiques*

On a donc supposé l'existence de deux catégories de sites. L'hypothèse d'une diversité de statuts des abris ornés a été évoquée par d'autres auteurs (Martínez, 2000; Fairen, 2004, etc.) même si leurs catégories ne recoupent pas nécessairement les nôtres. Cette diversité est le plus souvent conçue comme révélatrice de différentes stratégies spatiales de la part des Néolithiques: des sites liés à diverses modalités du contrôle de la circulation des hommes et des biens. Dans les gorges de la Nesque, les abris peints sont si proches les uns des autres qu'ils ne répondent certainement pas à une diversité des moyens de surveillance de l'espace. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas pu avoir des fonctions dissemblables. Cela n'exclut pas non plus qu'ils aient pu être fréquentés à des moments très différents de la vie des communautés agro-pastorales. A contrario, distinguer dans leurs usages deux types d'abris ornés ne signifie pas nécessairement qu'ils n'aient pas été impliqués dans les mêmes pratiques. Ils ont pu être fréquentés en synchronie, soit par les mêmes acteurs, passant de la réclusion à la réagrégation au groupe, soit par deux groupes dont l'un était provisoirement reclus dans les espaces les plus étroits tandis que l'autre, plus important, séjournait dans les grands abris pendant le déroulement de ces rites de passage. Les formes que prennent de tels rites sont innombrables et il est exclu d'en discuter ici. En revanche, la contrainte du milieu naturel sur les impétrants est un fait avéré (Caillois, 1950; Eliade, 1965) et nous disposons ici de quelques arguments pour l'évoquer.

La zone des abris peints est nécessairement éloignée des habitats. Que ceux-ci se trouvent en amont ou en aval des gorges<sup>14</sup>, ils ne sont accessibles qu'au terme d'une longue marche d'approche dans un environnement végétal et minéral exceptionnel. Parvenir aux sites ornés implique

<sup>14</sup> On pense à des habitats de plein-air comme celui du Limon-Raspail (Bédoin): fouille de J. Cauliez, 2005.



un cheminement complexe entre des barres rocheuses qu'il faut contourner ou qu'il faut escalader. La réclusion amplifie encore le sentiment d'isolement dans un contexte singulier et inconnu. Quelques épreuves la précèdent (reptation dans le noir, progression sur une échelle, obstruction des lieux, etc.), d'autres l'accompagnent (privation de nourriture, restriction de l'eau, difficultés à dormir, etc.), sans parler de multiples sensations exacerbées par l'événement. Le corps est subjectivé par l'espace: son étroitesse, sa position suspendue, ses ruissellements, son exposition au soleil, ses parois constellées de petites concrétions. Tabous et abstinence, habituels en pareil cas (Caillois, 1950), sont des contraintes physiques et mentales imposées aux individus. Enfin, ce moment de ségrégation s'accompagne ici d'une épreuve technique, inhabituelle, impliquant le corps: la taille du silex au percuteur dur.

Ces rapports entre l'espace et l'homme ne sont pas ordinaires, à cause de la singularité de l'événement bien sûr, mais aussi du statut du site. Celui-ci répond à des critères topologiques précis dont la conjonction est conçue comme une hiérophanie. Une position dominante, une orientation méridionale, des ruissellements périodiques et une rubéfaction des parois sont des manifestations de la sacralité du site. L'existence d'un arceau naturel, comme c'est le cas au niveau du porche suspendu de Fayol, démontre la présence de l'idole avant que les hommes ne découvrent le site. Or, ces lieux sacrés deviennent du même coup une source intarissable de forces et de sacralité (Caillois, 1950). Les individus y dépassent donc les contraintes physiques imposées par l'espace naturel, ou du moins doivent s'efforcer de les dépasser.

#### 4.4. Observer l'espace sacré

Les considérations qui précèdent, pour hypothétiques qu'elles soient, expriment l'importance que nous donnons à l'observation de l'espace. Les sites ornés s'insèrent dans des zones particulières et s'inspirent des propriétés remarquables du relief. Les anomalies naturelles ne sont d'ailleurs pas toutes spectaculaires. Elles sont néanmoins utilisées quand elles peuvent constituer le support d'un discours dont la teneur, bien sûr, nous échappe totalement. Ainsi, nous observons l'insistance des Néolithiques à choisir des abris en fonction de leur orientation solaire ou de leurs écoulements d'eau mais nous ne savons pas, ou pas encore, sous quels termes relier ces critères spatiaux aux symboles censés les représenter: le signe soléiforme et la ligne brisée. L'attention portée aux propriétés et aux formes naturelles du support est un réflexe qui ne doit rien à la seule période néolithique. A toutes époques, les individus répondent aux sollicitations implicites de la roche et se l'approprient selon diverses modalités d'usage. Un rocher fait seuil, un rebord de niche induit l'idole, deux galeries s'offrent comme de possibles parcours, etc. Dans un contexte de rites de passage, ces considérations prennent une singulière ampleur. L'architecture symbolique des abris peints est dévoilée à l'impétrant qui ne voyait jusqu'à lors qu'une configuration naturelle particulière des lieux. La description des espaces ornés, depuis la zone élargie (gorges, éminence rocheuse, plateau, etc.) jusqu'au strict support des figures schématiques en passant par les auvents rocheux et cavités ou groupes d'abris

et de grottes, tient donc une large place dans la présentation du contexte étudié. Plutôt que subjective, cette approche est qualifiable de sensible. Elle est une présentation des potentialités du décor naturel. Au chercheur de démontrer ensuite que certains détails ont pu être métaphoriquement exploités par les communautés du Néolithique.

#### Bibliographie

- BALLET, F. et RAFFAELI, Ph. (1990): *Rupestres, roches en Savoie, gravures, peintures, cupules*. Musée Savoisien, 147 pp.
- BARRUOL, G. (et coll.) (1998): *Les gorges de la Nesque dans les monts du Vaucluse*. Les Alpes de Lumière, n° 127, 105 pp.
- BELLIN, P. (1958): "L'art schématique de la grotte du Loup, Saint-Laurent-sous-Coiron", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. LV, n° 1-2, pp. 15-19.
- BUENO RAMÍREZ, P. et BALBÍN BEHRMANN, R. de (2000): "La grafía megalítica como factor para la definición del territorio", *Arkeos*, vol. 10, pp. 129-178.
- BUENO RAMÍREZ, P.; BALBÍN BEHRMANN, R. de et BARROSO BERMEJO, R. (2004): "Application d'une méthode d'analyse du territoire à partir de la situation des marqueurs graphiques à l'intérieur de la Péninsule Ibérique: le Tage International", *L'Anthropologie*, n° 108, pp. 653-710.
- BUISSON-CATIL, J.; GUILCHER, A.; HUSSY, Ch.; OLIVE, M. et PAGNI, M. (2004): *Vaucluse préhistorique*. Le Pontet: Éd. Barthélémy, 320 pp.
- CAILLOIS, R. (1950): *L'Homme et le sacré*. Paris: Éd. Gallimard, 247 pp.
- CAULIEZ, J. (2005): "Le Limon-Raspail (Bédoin)", *Bilan Scientifique P.A.C.A.*, pp. 197-198.
- CHOPIN, C. et HAMEAU, Ph. (1996): "Activités symboliques sur les sites ornés du sud de la France: la part de l'industrie lithique", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 93, pp. 195-207.
- ELIADE, M. (1965): *Le sacré et le profane*. Folio essais. Paris: Éd. Gallimard, 185 pp.
- FAIREN, S. (2004): "Rock-Art and the transition to farming. The Neolithic landscape of the central Mediterranean coast of Spain", *Oxford Journal of Archaeology*, n° 23 (1) pp. 1-19.
- FOUCAULT, M. (1975): *Surveiller et punir-naissance de la prison*. Éd. Gallimard, 360 pp.
- GLORY, A.; SANZ MARTÍNEZ, J.; NAUKIRCH, H. et GEORGEOT, P. (1948): "Les peintures de l'âge du Métal en France méridionale", *Préhistoire*, t. X, pp. 103-114.
- GUTHERZ, X. (1978): "La jarre 'rhodanienne' du Pont-de-Justice à Nîmes, Gard", *École Antique de Nîmes*, t. 11-13, pp. 11-30.
- HAMEAU, Ph. (1992): "Trois nouveaux jalons de l'art post-glaciaire entre Provence et Dauphiné", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 89/5, pp. 137-157.
- (1997): "Les peintures schématiques de Baume Peinte (Saint-Saturnin-lès-Apt, France)", *Zephyrus*, n° 50, pp. 179-197.
- (1998): "La figure de l'idole. Comparaison entre les expressions artistiques sculptées, gravées et peintes". In *Actes du 2ème Colloque international sur la statuaire mégalithique*. Saint-Pons-de-Thomières 1997, pp. 207-216.
- (1999): "Héliotropisme et hygrophilie des abris à peintures schématiques du sud de la France", *L'Anthropologie*, tome 103, n° 4, pp. 617-631.
- (2000): *Implantation, organisation et évolution d'un sanctuaire préhistorique: la haute vallée du Carami (Mazaugues et Tourves, Var)*. 7ème Supplément au Cahier de l'ASER, 227 pp., 201 figs.
- (2002): *Passage, transformation et art schématique: l'exemple des peintures néolithiques du sud de la France*. British Archaeological Reports, vol. 1044, 280 pp., 204 figs.

- (2003a): “Que l'idole est antérieure à l'homme...”, *Revue du Centre Archéologique du Var 2003*, pp. 35-42.
  - (2003b): “Aspects de l'art rupestre et pariétal en France méditerranéenne”. In GUILAINE, J. (dir.): *Arts et symboles du Néolithique à la Protohistoire, Séminaires du Collège de France*. Éd. Errance, Coll. Hespérides, pp. 137-163.
  - (2004a): “Les peintures schématiques de la Combe de Fontjouval (Saint-Saturnin-lès-Apt, Vaucluse)”. In *Actes des 5èmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente*. Clermont-Ferrand novembre 2002, pp. 457-466.
  - (2004b): “Le rapport à l'eau de l'art post-paléolithique. L'exemple des gravures et des peintures néolithiques du sud de la France”, *Zephyrus*, vol. LVII, pp. 153-166.
  - (2005): “Des goûts et des couleurs. Chronologie relative et identité culturelle à travers l'analyse des peintures schématiques du Néolithique dans le sud de la France”, *Zephyrus*, vol. LVIII, pp. 195-211.
  - (2006a): “Les animaux dans l'expression graphique du Néolithique, entre réel et idéal”. In HAMEAU, Ph. (ed.): *Les animaux peints et gravés, de la forme au signe*, Actes du Colloque international de Nice 15-17 juillet 2005. *Anthropozoologica*, t. 46 (1), pp. 103-124.
  - (2006b): “L'idole, expression d'un sacré antérieur aux hommes dans les croyances du Néolithique”, *Religions & Histoire*, n° 7, mars-avril, pp. 78-85.
- HAMEAU, Ph. et PACCARD, M. (1989): “Un nouveau témoin de l'art schématique postglaciaire: les abris Perret (Blauvac, Vaucluse)”, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 86/4, pp. 119-128.
- HAMEAU, Ph. et PAINAUD, A. (2004): “L'expression schématique en Aragon: présentation et recherches récentes”, *L'Anthropologie*, n° 108, pp. 617-651.
- HAMEAU, Ph. et VAILLANT, D. (1992/93): “L'art schématique du Mont Ventoux: la grotte du Levant du Leauvier, rectificatif”, *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, t. III/IV, pp. 211-216.
- HERNÁNDEZ PÉREZ, M. S. et MARTI OLIVER, B. (1996): “Art rupestre et processus de néolithisation sur la façade orientale de l'Espagne méditerranéenne”. In *XXVIe Congrès Préhistorique de France - Carcassonne sept. 1994, Le Néolithique du Nord-Ouest méditerranéen*, pp. 257-266.
- JALLOT, L. (1998): “Enquête typologique et chronologique sur les menhirs anthropomorphes: étude de cas dans le sud de la France, l'Ouest, l'Arc alpin et la Bourgogne”. In *Actes du 2ème Colloque international sur la statuaire mégalithique*. Saint-Pons-de-Thomières 1997, pp. 317-350.
- LEVI-STRAUSS, Cl. (1962): *Anthropologie structurale*. Paris: Éd. Plon, 423 pp.
- MARTEL, Cl. (1997): “Les toponymes du temps qu'il fait”, *Le Monde Alpin et Rhodanien*, n° 2-4, pp. 117-132.
- MARTÍNEZ GARCÍA, J. (2000): “La pintura rupestre esquemática com a estratègia simbòlica d'ocupació territorial”, *Cota Zero*, n° 16, pp. 35-46.
- RODRÍGUEZ, G. (1968): “Le Néolithique dans le Saint-ponais (Hérault)”, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. LXV, dasc. 3, pp. 699-748.
- SAULIEU, G. de (2004): *Art rupestre et statues-menhirs dans les Alpes, Des pierres et des pouvoirs 3000-2000 av.J.C.* Paris: Éd. Errance, 191 pp.
- SEGLIE, D.; CINQUETTI, M. et RICCHIARDI, P. (2005): “Pinerolo per l'arte rupestre dove i monti raccontano”, *Archeologia viva*, janv.-fév., n° 109, pp. 84-87.

#### Note

Pour leur aide efficace et désintéressée, merci à ceux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler dans les gorges de la Nesque: Maurice Paccard, Daniel Croze et les membres du Groupe Archéologique de Carpentras. Merci aussi à Cédric Rey et à 'Ada Acovitsioti-Hameau qui ont participé à la présentation de cet article.